

L'Aurore boréale

Le journal de la communauté franco-yukonnaise



Photo : Louve Tweddell

Moment de tendresse entre Luc Tweddell et sa chienne Lily. Le 3 février, le musher yukonnais sera le seul francophone à prendre le départ de la 35^e édition de la Yukon Quest. Le coup d'envoi de l'épreuve sera donné à Fairbanks et les premiers concurrents devraient franchir la ligne d'arrivée à Whitehorse autour du 12 février.

Suite >> 17

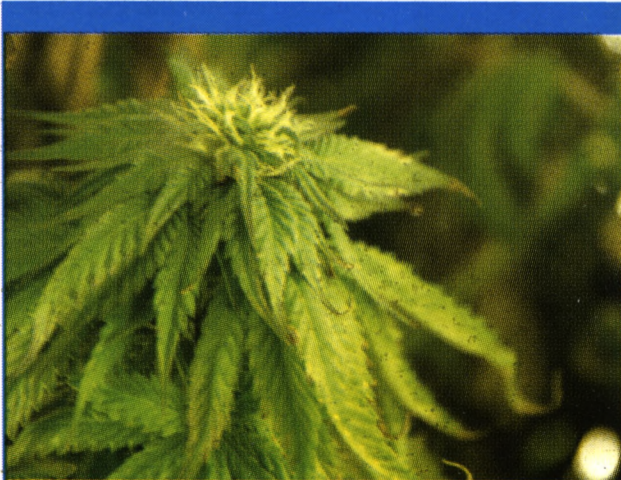


Photo : Archives A.B.

Cannabis : le Yukon précise sa politique

Thibaut Rondel

Suite >> 2



Photo : YTG/Derek Crowe

Dawson : un pont de glace artificielle

Thibaut Rondel

Suite >> 6

CPNY récupère les langues autochtones

5

Vers un magasin de charité?

5

Un nouveau prêtre au Yukon.

8

Le deuil et l'art

10

Un roman jeunesse trans

11

Vincent, dessinateur

12

Scène locale

Le gouvernement du Yukon précise les contours du projet de loi sur le cannabis

Thibaut Rondel

Le 11 janvier, le gouvernement du Yukon a présenté les grandes lignes du projet de loi sur le cannabis qui sera déposé à l'Assemblée législative au cours de la séance du printemps qui débutera le 1^{er} mars. La publication de cette ébauche fait suite aux suggestions qui avaient été formulées par les Yukonnais lors d'une première vague de consultation menée à l'automne dernier.

Après adoption, le projet de loi établira les règles selon lesquelles le cannabis pourra être importé, utilisé, cultivé ou possédé sur le territoire. Il comptera également des dispositions sur la sécurité où seront établies les sanctions et les règles en matière de perquisition et de saisie.

Le gouvernement invite les Yukonnais à consulter le sommaire du projet de loi (uniquement disponible en anglais) sur le site web engageyukon.ca. Jusqu'au 12 février, il sera possible de communiquer ses commentaires au gouvernement à l'adresse courriel cannabis@gov.yk.ca.

« Cette loi sera la pierre d'assise de la légalisation du cannabis au Yukon », a déclaré la ministre de la Justice, M^{me} Tracy-Anne McPhee. « Au cours des 30 prochains jours, nous aurons des rencontres avec les gouvernements des Premières Nations et les municipalités de tout le territoire. L'objectif est de connaître leur avis sur le projet de loi et les répercussions qu'il aura sur leur population. »

Ouverture au secteur privé

À compter de juillet 2018, la Société des alcools du Yukon sera vraisemblablement la seule organisation à pouvoir distribuer du cannabis au Yukon. Un seul point de vente devrait être ouvert et bien qu'aucun emplacement n'ait encore été officiellement choisi, la Ville de Whitehorse a déclaré vouloir mener une consultation publique pour modifier le zonage de la zone industrielle Marwell en vue d'y autoriser la vente de cannabis. Plusieurs raisons ont été avancées pour justifier le choix du quartier industriel, comme l'accessibilité et la proximité des bureaux et des entrepôts de la Société des alcools.

La possibilité de changer de distributeur est également prévue. Le projet de loi prévoit en effet la création d'une commission



Après l'Uruguay et plusieurs États américains, le Canada va légaliser l'usage récréatif du cannabis dans un cadre privé.

Photo : pixabay

qui aura le pouvoir de délivrer des permis de vente de cannabis à des entreprises privées du Yukon. Cette ouverture au marché privé s'aligne avec les résultats du sondage réalisé auprès des Yukonnais à l'automne dernier. Cinquante et un pour cent des

répondants étaient d'accord pour que le cannabis soit accessible dans des magasins de vente au détail publics et privés, comme c'est le cas avec la vente d'alcool.

Les décisions du comité se baseront notamment sur la nature de la population évoluant dans les

zones d'achalandage proposées, la portée des retombées économiques, l'hygiène et la sécurité des locaux, ou encore le profil des candidats.

Les règles générales

Le gouvernement du Yukon propose que l'âge minimal pour acheter, posséder, consommer et cultiver légalement du cannabis soit fixé à 19 ans. Au Yukon, ces personnes auraient droit, dans les lieux publics, d'avoir en leur possession un maximum de 30 grammes de cannabis séché ou son équivalent en plante fraîche, en graines ou en huile. Comme avec l'alcool, la consommation de cannabis serait cependant interdite dans les lieux publics et limitée aux résidences privées et à leurs espaces adjacents, à condition d'avoir le consentement du propriétaire. À terme, la consommation pourrait toutefois être permise dans d'autres lieux.

Aux personnes qui désireront

cultiver leurs propres plantes, le gouvernement du Yukon propose une limite de quatre plants de cannabis par résidence, pour usage personnel uniquement.

Le gouvernement explique qu'il serait par ailleurs illégal de transporter du cannabis à bord d'un véhicule, à moins que le produit soit scellé dans un contenant inaccessible aux passagers du véhicule.

En ce qui concerne les produits comestibles comme les biscuits, les boissons ou les friandises, le gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur le sujet. Ce marché fait appel à des considérations légales plus complexes puisqu'il implique non seulement de réglementer les teneurs en THC de toute une gamme de nouveaux produits, mais aussi de définir des règles en matière d'emballage afin de protéger les enfants des techniques de promotion. ■

Projet Coffee : Goldcorp dépose une nouvelle demande d'autorisation



Le projet minier Coffee doit avoir lieu sur le territoire traditionnel de la Première Nation Tr'ondëk Hwëch'in.

Photo : Yukon Mining Alliance

Thibaut Rondel

Le géant minier Goldcorp a déposé une demande d'autorisation environnementale de 20 000 pages afin de pouvoir exploiter la mine à ciel ouvert Coffee. Une seconde

tentative pour la mine dont la première demande avait été rejetée cet été par l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon (YESAB) en raison d'un manque de consultation avec les Premières Nations concernées par le projet.

La région où se situe le gisement d'or se trouve en effet à environ 130 km au sud de Dawson et comprend les territoires traditionnels des Premières Nations Tr'ondëk Hwëch'in, Selkirk, Na-Cho Nyak Dun et White River. Le gisement à lui seul s'étend sur

plus de 60 000 hectares.

Par ailleurs, des préoccupations relatives à la gestion des déchets et à la construction d'une route minière avaient également été soulevées.

Goldcorp explique avoir maintenant consulté les Premières Nations concernées et espère pouvoir démarrer l'exploitation du site dès 2021. La société pourrait cependant devoir attendre plus d'un an avant de recevoir la décision de YESAB. L'Office d'évaluation a en effet jusqu'à fin février pour décider de la recevabilité de la demande et pourrait mettre un an ou plus pour rendre son rapport d'analyse final.

Selon Goldcorp, qui a racheté Kaminak Gold et son gisement pour 520 millions de dollars, le projet Coffee aurait une durée de vie de dix ans et 500 personnes seraient nécessaires à son fonctionnement. Le gisement pourrait produire plus de 200 000 onces d'or chaque année et générerait environ 2 milliards de dollars. La ville de Dawson, d'où partirait la route minière, pourrait profiter des retombées économiques du projet. ■

Dawson : Voirie et Travaux Publics crachent de l'argent frais



L'Aurore boréale

302, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 2K1 | (867) 668-2663 | auroreboreale.ca

Notre équipe

Direction et rédaction : Thibaut Rondel | dir@auroreboreale.ca | (867) 668-2663, poste 510

Correspondants :

Marie-Hélène Comeau, Françoise La Roche, Kelly Tabuteau

Coordonnatrice de la publicité, de la distribution et de l'infographie :

Marie-Claude Nault | pub@auroreboreale.ca | (867) 668-2663, poste 520

Révision des textes et correction d'épreuves : Françoise La Roche

Abonnement

26,25 \$ par année format papier* ou PDF. (*125 \$ à l'étranger pour la version papier)
1,05 \$ l'unité au Yukon.

Par chèque, à l'attention de L'Aurore boréale, 302, rue Strickland, Whitehorse, Yukon, Y1A 2K1

Visa/Master Card : (867) 668-2663, poste 500

Le journal est publié toutes les deux semaines, sauf en juillet, mois de relâche. Son tirage est de 2000 exemplaires et sa circulation se chiffre à 1950 exemplaires.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

L'Aurore boréale est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et est représenté par l'agence publicitaire Lignes Agates : 1 866 411-7486

L'Aurore boréale est sociétaire de l'organisme de charité Donatien-Frémont qui encourage les jeunes à étudier en français dans le domaine des communications.

Le journal est publié par l'Association franco-yukonnaise, située à Whitehorse, au Yukon.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

APF Association de la presse francophone

Ligne Agate

Fondation Donatien-Frémont

AFY

Merci à :

AIB NORTH Yukon's AIB

Éditorial

Média : des chiffres éloquentes

Thibaut Rondel

Au Yukon

Les habitudes de consommation médiatique des Canadiens sont bouleversées par une révolution numérique portée par l'essor des téléphones intelligents et des médias sociaux. Face à de telles innovations technologiques, les médias traditionnels comme la presse papier et la radio doivent lutter pour survivre.

À l'échelle nationale, la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) estime en effet que 16 500 postes ont été supprimés dans la presse écrite depuis 2008. Au Québec, ce serait 43 % des emplois du secteur qui auraient été supprimés depuis 2009.

Cette réduction drastique des effectifs est intimement liée à l'effondrement des recettes publicitaires qui migrent chaque année un peu plus rapidement vers le numérique (Web et mobile).

Selon La Presse, les projections de la firme Magna indiquent ainsi que les médias imprimés canadiens auront vu leurs revenus publicitaires reculer de 14 % l'an dernier, à 2 milliards de dollars, tandis que la radio aura enregistré un repli de 4 % et la télévision de 1 %.

À l'inverse, les ventes de publicité numérique ont connu l'année passée une augmentation estimée entre 15 et 20 % et devraient générer en 2018 environ 7 milliards de dollars, soit la moitié du marché publicitaire canadien.

Chef de file de ce marché numérique, les médias sociaux se sont taillé la part du lion avec une hausse des ventes de l'ordre de 35 %. Rien qu'ensemble, Facebook et Google concentreraient plus de 70 % de la publicité numérique vendue au Canada, selon un rapport du Forum des politiques publiques. Cela sans produire de contenu canadien ni payer de taxes à Ottawa.

La hausse des recettes publicitaires de ces multinationales adulées d'Ottawa va de pair avec l'engouement croissant des Canadiens pour les médias sociaux. Rien qu'au territoire, deux tiers des Yukonnais utilisent régulièrement Facebook, tandis qu'on note un recul important de la lecture des journaux locaux.

Alors qu'en 2011, 71 % des adultes disaient lire un journal yukonnais, ils n'étaient plus que 59 % en 2017, selon un rapport publié l'été dernier par le gouvernement du Yukon. Malgré l'augmentation de la population, le nombre de lecteurs pour l'ensemble de la presse écrite du Yukon a tout de même reculé de près de 9 % en six ans.

Bien que L'Aurore boréale doive également composer avec la concurrence publicitaire des journaux anglophones locaux et dorénavant aussi avec celle des médias sociaux américains, le lectorat yukonnais semble toutefois rester attaché à ses nouvelles en français.

Alors qu'en 2011, 900 adultes disaient lire L'Aurore boréale au moins une fois par semaine, ils étaient 1 251 en 2017, soit une augmentation du nombre de lecteurs de 39 %, selon les chiffres du gouvernement du Yukon.

Le pourcentage de la population yukonnaise adulte lisant L'Aurore boréale est ainsi passé de 3,2 % à 4,1 % entre 2011 et 2017 (+26 %).

Quand en 2016, 1 635 personnes déclaraient posséder le français comme première langue officielle parlée, 4 900 personnes s'identifiaient comme bilingues anglais-français. Sachant cela, concluons-en que le Yukon francophone ne semble pas vouloir partager avec Ottawa la naïveté de croire que la presse communautaire doit mourir pour que l'avenir passe par Facebook. ■

VOTRE CONNEXION EN IMMOBILIER AU YUKON

Felix Robitaille
FELIX@YUKONREALESTATECONNECTION.CA

867-334-7055

RE/MAX ACTION REALTY
Franchisé indépendant et autonome de
RE/MAX Western Canada



Services en français

Nouvelles du gouvernement du Yukon



Chers amis, chères amies,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une magnifique année 2018! J'accueille la nouvelle année avec enthousiasme puisque je sais qu'elle sera remplie d'occasions de nous rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble. Je sais aussi que 2018 sera une année marquante pour les services en français au Yukon.

J'aurai le plaisir de vous informer des nouvelles initiatives qui seront mises en place tout au long de l'année pour mieux communiquer avec vous et vous servir en français. Je vous ferai également une mise à jour de nos actions et des résultats obtenus au cours de la dernière année

financière, dès qu'elle se terminera le 31 mars 2018.

Aujourd'hui, je souhaite vous lancer deux invitations : devenir membre du comité consultatif sur les services en français et recevoir un appui financier pour un projet communautaire.

Comité consultatif sur les services en français

Le Comité consultatif est l'un des principaux mécanismes de consultation du gouvernement auprès de la communauté francophone; il a pour mandat de me conseiller sur toutes les questions qui touchent la *Loi sur les langues* du Yukon et l'offre de services en français du gouvernement.

Nous souhaitons le recadrer au cours de la prochaine année et préciser son mandat. Nous pourrions, par exemple, nous servir des rencontres du Comité pour faire le point sur les plans de mise en œuvre des services en français dans les différents ministères, qui ont été développés au cours des derniers mois. Il serait aussi possible de tirer parti du document produit par l'Association franco-yukonnaise, *Agir pour une communauté francophone vibrante et dynamique au Yukon*.

Le Comité est actuellement composé de représentantes et de représentants de la communauté, du Syndicat des employés du Yukon, ainsi que de plusieurs sous-ministres. Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique et engagée pour représenter le public francophone et participer aux discussions.

Programme de coopération intergouvernementale Québec-Yukon

Le Programme de coopération intergouvernementale découle d'un Accord de coopération et d'échanges en matière de francophonie canadienne signé le 31 mars 2016 par les gouvernements du Québec et du Yukon.

Grâce à ce programme, nous investissons 50 000 \$ par année pour soutenir la vitalité de la communauté francophone du Yukon. Nous encourageons des projets qui favorisent la promotion de la langue française et le développement communautaire. Au cours des deux dernières années, nous avons eu la chance de collaborer financièrement à de nombreux projets porteurs, notamment une mission exploratoire qui a menée au lancement

de la ligne d'écoute empathique TAO Yukon et un colloque de trois jours en petite enfance à Whitehorse. Vous pouvez consulter la liste des projets financés et les montants alloués pour chacun sur notre site Web à : www.flsd.gov.yk.ca/fr/PCI.html

Cette année, vous avez jusqu'au 1^{er} mars 2018 pour déposer un projet et profiter de ce programme.

Comment poser votre candidature ou déposer un projet

Pour en apprendre davantage sur les étapes à suivre pour poser votre candidature ou sur les critères d'admissibilité des projets, je vous invite à consulter les encadrés ci-dessous ou à communiquer directement avec l'équipe de la Direction des services en français à Nancy.Power@gov.yk.ca ou au 867-667-8970.

Nous sommes là pour vous appuyer et répondre à vos questions.

Au plaisir,

Le ministre responsable de la Direction des services en français,

John Streicker

APPEL DE PROJETS COMMUNAUTAIRES

Programme de coopération intergouvernementale Québec-Yukon

Chaque année, les gouvernements du Québec et du Yukon investissent 50 000 \$ pour soutenir la vitalité de la communauté francophone du Yukon. Nous pourrions financer votre projet s'il répond aux critères du programme.

Vous résidez au Yukon et :

- représentez un organisme (association, entreprise, établissement ou institution); ou
- êtes une personne dont le projet est appuyé par un organisme (lettre d'appui requise).

Votre projet :

- comprend la participation d'au moins un partenaire au Québec;
- visé la création d'un partenariat, s'appuie sur une collaboration ou un échange d'expertise ou encore a pour but de mener une mission exploratoire;
- contribue à l'épanouissement de la langue française et de la culture francophone au Yukon ou à la vitalité de la communauté franco-yukonnaise;
- répond à un ou à plusieurs besoins de la communauté francophone du Yukon;
- sera terminé au 31 mars 2019.

Formulaire en ligne : www.flsd.gov.yk.ca/fr

Date limite : 1^{er} mars 2018



Direction des services en français
Nancy.Power@gov.yk.ca
867-667-8970

Yukon
Direction des services en français

Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes
Québec

APPEL DE CANDIDATURES

Prenez part aux discussions du Comité consultatif sur les services en français

La Direction des services en français (DSF) est à la recherche d'une personne dynamique et engagée pour représenter le public francophone au Comité consultatif sur les services en français pour un mandat de trois ans.

Ce comité conseille le ministre responsable de la DSF, John Streicker, au sujet des questions liées à la *Loi sur les langues* du Yukon et à l'offre de services en français du gouvernement.

Comment poser votre candidature

- Remplir le formulaire de demande d'inscription disponible à www.flsd.gov.yk.ca/fr/ ou au bureau de la DSF (305, rue Jarvis, 3^e étage).
- Rédiger une lettre de présentation qui décrit comment votre expérience, votre éducation et votre formation font de vous la candidate ou le candidat idéal.
- Préparer un court curriculum vitae avec les renseignements que vous jugez pertinents.
- Faire parvenir les trois documents par courriel à Nancy.Power@gov.yk.ca.

Date limite : 23 février 2018



Direction des services en français
Nancy.Power@gov.yk.ca
867-667-8970

Yukon
Direction des services en français
flsd.gov.yk.ca/fr

Scène locale

Le Centre des langues autochtones du Yukon passe aux mains des Premières Nations

Thibaut Rondel

Le 17 janvier, le gouvernement du Yukon a transféré la responsabilité et l'administration du Centre des langues autochtones au Conseil des Premières Nations du Yukon (CPNY).

Le Conseil avait auparavant revendiqué la pleine gestion du Centre auprès du gouvernement territorial, une requête jugée essentielle par les membres des Premières Nations qui s'inscrivait dans le prolongement de leur démarche de redynamisation des langues autochtones. Pendant plus de 30 ans, le Centre relevait conjointement du CPNY et du gouvernement du Yukon.

« Les Premières Nations du Yukon se félicitent du transfert de la responsabilité du Centre des langues autochtones au Conseil des Premières Nations du Yukon (CPNY) », a fait savoir le grand chef du Conseil des Premières

Nations du Yukon, Peter Johnston. « Désormais, le Centre sera plus à même de proposer des programmes et des services qui serviront au mieux les priorités linguistiques des autochtones du Yukon. »

Ces changements n'affectent en rien la situation des enseignants de langues autochtones. En effet, ils restent employés du gouvernement du Yukon et membres de l'Association des enseignantes et des enseignants du Yukon. Les programmes territoriaux de formation et de certification des stagiaires en enseignement des langues autochtones se poursuivent comme prévu.

Depuis 1977

Inauguré en 1977 sous le nom de Projet des langues autochtones du Yukon, le Centre est devenu un établissement de formation et de recherche pour l'enseignement des langues autochtones du Yukon en 1985.

Le Centre des langues autochtones fournit d'importants services de formation et de certification des nouveaux enseignants en langues des Premières Nations du Yukon, de préservation et de documentation des langues autochtones et d'élaboration des programmes et des ressources pédagogiques.

Le gouvernement du Yukon continuera à verser 450 000 \$ au Conseil des Premières Nations du Yukon en vue d'assurer le bon fonctionnement du Centre des langues autochtones du Yukon. Ces fonds seront notamment investis dans les programmes de formation des enseignants de langues autochtones, l'élaboration de programmes et de ressources pédagogiques et l'amélioration des compétences linguistiques.

« La pleine prise en charge du Centre des langues autochtones par le Conseil des Premières Nations du Yukon permet de

rétablir l'autorité et la responsabilité des Premières Nations sur leurs propres langues. Ce geste vise par ailleurs à soutenir les efforts de redynamisation des langues autochtones, un rouage essentiel du processus de réconciliation », a déclaré la ministre de l'Éducation, Tracy-Anne McPhee. « En vue

d'assurer la vitalité durable des langues des Premières Nations, nous poursuivrons notre collaboration avec le Centre pour former des enseignants de langues autochtones et proposer des programmes pédagogiques portant sur l'apprentissage de ces langues dans nos établissements scolaires. » ■

Un nouveau magasin de charité devrait voir le jour à Whitehorse

Kelly Tabuteau

Après la fermeture du magasin de charité de l'Armée du Salut en avril 2017, de nombreuses personnes se sont retrouvées démunies pour trouver des vêtements ou des équipements de cuisine à bas prix à Whitehorse. Le centre-ville ne possédant aucun magasin gratuit (*free store*), il n'existait en effet déjà que peu d'options pour les gens dans le besoin. Devant cette demande croissante, plusieurs organismes sans but lucratif ont commencé à réfléchir à une solution. C'est ainsi qu'est né le comité directeur du magasin de charité de la communauté de Whitehorse il y a quatre mois.

Associations et individus au cœur du projet

Approché par deux organismes différents, Bruno Bourdache, directeur général de l'organisme Volunteer Benevoles Yukon, explique l'origine du projet : « Deux organismes, Humane Society Yukon et Little Footprints, Big Steps m'ont contacté à différents moments, mais avec le même sujet : celui d'un nouveau magasin

de charité, géré par des associations à but non lucratif. Après quelques rencontres pour sonder l'intérêt à la fois du public et celui de l'OSBL, nous avons décidé d'aller de l'avant! » Aujourd'hui, M. Bourdache partage la coprésidence de ce comité avec Shonagh McCrindle, de la Yukon Association for Community Living. Encore au stade de l'étude de faisabilité, ce groupe de travail espère l'annonce future d'une subvention par le gouvernement du Yukon pour commencer le plan d'affaires et vérifier la viabilité du projet. Shonagh McCrindle ajoute : « Si tout se passe bien, nous espérons une ouverture dans un peu moins d'un an. La magie opère déjà! »

Des objectifs multiples

Si certains membres du comité comme la Coalition anti-pauvreté du Yukon et le programme Outreach Van de Many Rivers Councelling se réjouissent de l'objectif premier de ce nouveau projet, à savoir offrir des ressources à des prix accessibles à une communauté dans le besoin, le développement de ce magasin vise

d'autres buts. Ainsi, l'association Zero Waste Yukon s'est jointe au comité pour aider à la réduction de la quantité de déchets déposés dans les décharges publiques. Par ailleurs, la nouvelle friperie viserait également à soutenir le développement de compétences pour les personnes ayant des obstacles à l'emploi.

Le comité décisionnel souhaite tenir la population informée de l'évolution du projet. Depuis quelques semaines déjà, les annonces dans les médias sociaux s'enchaînent, demandant aux personnes qui ne se servent plus d'objets propres et réutilisables de les conserver temporairement dans l'attente de l'ouverture de la friperie. En cas de problème de stockage, le comité conseille d'apporter leur surplus aux organismes qui collectent déjà des dons : certaines églises comme l'église de Whitehorse de Nazarene; la société de charité des pompiers de Whitehorse (qui dispose de bacs pour récupérer des vêtements à Raven Recycling) ou encore les magasins de seconde main Sequels ou Changing Gear. ■

L'Association franco-yukonnaise

vous invite

f ▶

Atelier de laine feutrée

Profitez des conseils de Karen Éloquin lors de cet atelier de fabrication d'un mobile en laine feutrée. Parfait pour laisser libre cours à votre créativité! Samedi 10 février, de 9 h à 16 h, au Centre de la francophonie.

Entre **histoires** et **Legendes**

Familiarisez-vous avec les techniques de l'art oratoire.

19 et 20 février 18 h à 21 h

Centre de la francophonie

Comportements humains

Vernissage

2 février

17 h à 19 h

Arts Underground

867 668-2663

afy.yk.ca

867 668-2663

afy.yk.ca

867 668-2663

afy.yk.ca

Dawson

Un pont de glace artificielle pour joindre la rive ouest

Thibaut Rondel

Mardi 16 janvier, le gouvernement du Yukon a commencé la construction d'un pont de glace à Dawson. L'objectif du projet est de relier artificiellement les deux rives de la communauté en accélérant le gel d'une bande toujours navigable large d'environ 70 mètres.

Gel et dégel

À Dawson, où aucun pont n'existe, les résidents attendent habituellement que le fleuve gèle pour traverser sur la glace. Après la fonte des glaces, c'est un traversier qui assure le transport des personnes et des véhicules d'une rive à l'autre. Les périodes de transition entre gel et dégel ne durent généralement pas plus de quelques semaines : les Dawsonites y sont habitués et les résidents de la rive ouest s'approvisionnent en conséquence.

L'hiver passé, un climat plus doux qu'à l'accoutumée avait cependant retardé le gel du fleuve.



La machine utilisée peut pulvériser un brouillard de gouttelettes à une hauteur d'environ 30 m pour favoriser la formation de la glace.

Photo : Gouvernement du Yukon/Derek Crowe

Vous songez à rénover?



Obtenez des remises en améliorant l'efficacité énergétique de votre maison.

Le gouvernement du Yukon offre des incitatifs pour les rénovations qui améliorent l'efficacité énergétique des maisons existantes.

Les rénovations admissibles comprennent l'installation de nouvelles portes et fenêtres ENERGY STAR®, l'installation d'un ventilateur-récupérateur de chaleur (VRC) ou l'amélioration de l'isolation pour accroître la rétention de la chaleur et rendre votre maison plus confortable.

Pour être admissible aux remises offertes dans le cadre du programme d'encouragement, vous devez d'abord faire effectuer une évaluation énergétique de votre maison. L'évaluation est aussi admissible à une remise en argent.

Voilà une bonne façon d'utiliser l'énergie efficacement!

Pour en savoir plus sur les programmes d'encouragement du gouvernement du Yukon, visiter le www.goodenergyyukon.ca (en anglais).



pour un bon usage de l'énergie



Cette situation exceptionnelle avait contraint les résidents de la rive ouest à faire preuve de patience et de créativité pour pouvoir s'approvisionner en ville. Surpris par la tournure des événements, certains résidents avaient cependant dû se résigner à embaucher une société d'hélicoptère pour assurer le transport de vivres d'une rive à l'autre.

Glace artificielle

La situation s'est donc répétée cette année. Face à l'appréhension des résidents de la rive ouest, le

gouvernement du Yukon a cette fois-ci installé un canon à eau sur la rive est du fleuve pour accélérer la prise des glaces. La machinerie a été transportée sur la route Dempster depuis Fort McPherson, aux Territoires du Nord-Ouest, où la production de glace artificielle est une technique couramment utilisée. Le principe est simple et consiste à pulvériser un jet d'eau dans les airs. Selon la température, les gouttelettes d'eau gèlent dans l'air et retombent sur le fleuve où elles finissent pas former – plus ou moins vite – une solide couche de

glace. Le coût du projet est estimé à 100 000 dollars.

« C'est la première fois que nous utilisons ce genre de technique au Yukon et nous avons hâte de voir les résultats », a indiqué le ministre de la Voirie et des Travaux publics, Richard Mostyn. « Si la glace prend bien et si la météo coopère, on devrait pouvoir emprunter le pont de glace dans les semaines à venir. »

La technique étant tributaire des conditions climatiques, le gouvernement ne garantit pas qu'il soit en mesure d'apporter de l'aide aux résidents de la rive ouest. Dans un communiqué, le ministre Mostyn a simplement dit croiser les doigts.

Un pont de fortune

Les résidents de Dawson n'ont pas attendu le gouvernement pour trouver une solution. En amont du fleuve, un pont de glace officieux permet déjà aux piétons et aux motoneiges de rejoindre l'autre rive. Des véhicules ont également été observés traversant à cet endroit. L'initiative pourrait cependant être considérée comme précaire et peu commode. Le pont est en effet situé à une bonne distance de Dawson et en cas de rupture ou d'accident, les véhicules de secours ne seront pas autorisés à emprunter cette voie de fortune pour venir en aide aux sinistrés.

CONCOURS TREMPLIN – 10^e édition

APPEL AUX CINÉASTES DE LA FRANCOPHONIE

RÉALISEZ UN DOCUMENTAIRE À L'ONF ET DIFFUSEZ-LE À ICI RADIO-CANADA TÉLÉ

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 19 FÉVRIER 2018

onf.ca/tremplin



Canada

Immigration

Nouveaux arrivants au Yukon : pour connaître vos droits

Françoise La Roche

La Commission des droits de la personne du Yukon existe depuis 1987. Cet organisme indépendant veille à l'application de la Loi sur les droits de la personne, examine les plaintes et rend des décisions, si nécessaire. Elle renseigne le public et coordonne les programmes de recherche relatifs aux droits de la personne. La Commission rend compte de toutes les questions concernant les droits de la personne directement à l'Assemblée législative.

Selon Jessica Lott Thompson, directrice de la Commission des droits de la personne au Yukon, il n'est pas nécessaire de vouloir déposer une plainte pour s'adresser à la Commission. « Les nouveaux arrivants sont invités à rencontrer les agents des droits de la personne pour connaître leurs droits en matière d'emploi ou de logement, ou dans tout autre domaine, et obtenir de l'aide et des références sur d'autres organismes qui peuvent aider les immigrants », explique-t-elle.

Souvent, il arrive des situations sur les lieux de travail qui touchent les droits de la personne ou qui demandent une modification pour cause de maladie ou d'incapacités physiques ou mentales. Dans des situations semblables, la Commission des droits de la personne peut être d'une grande aide.

M^{me} Lott Thompson encourage tous les gens qui se posent des questions au sujet de leurs droits ou de la sorte de matériel qui peut être utilisé comme preuves pour une plainte à venir rencontrer quelqu'un de la Commission. « Souvent, il y a aussi d'autres ressources dans la communauté qu'on peut recommander pour aider à résoudre un problème ou informer d'autres droits que possèdent les gens », ajoute-t-elle.

« La Commission est impartiale. Elle n'existe pas pour être l'avocate du plaignant ou de celui qui reçoit la plainte. Elle existe pour fournir des informations juridiques gratuitement aux employeurs, aux salariés, aux locataires, aux propriétaires, aux organismes, au gouvernement et pour répondre aux questions du public sur les droits de la personne », précise M^{me} Lott Thompson.

Étapes du processus de dépôt d'une plainte

Dans un premier temps, il faut mentionner que toutes les rencontres avec le personnel de la Commission des droits de la personne sont gratuites et confidentielles.

La première étape du dépôt d'une plainte consiste à son analyse pour déterminer son acceptabilité. Le cas échéant, elle entre dans le système de la Commission. On propose ensuite aux deux parties une session de médiation. Cette étape donne souvent d'excellents résultats et réussit à apporter des solutions acceptables pour tous. Si les parties ne veulent pas participer à cette étape ou si les résultats ne sont pas concluants, on passe alors à une investigation rigoureuse du dossier. On s'assure alors que la preuve est bien ficelée et qu'elle tient la route pour se rendre à l'étape ultime, soit l'arbitrage.

Motifs et situations protégés

La Loi sur les droits de la personne protège tous les citoyens contre tous actes discriminatoires en matière: d'ascendance (couleur et race), de nationalité, de langue, d'ethnicité, de religion et de croyance, d'âge, de sexe, d'identité et d'expression de genre, de grossesse, d'orientation



M^{me} Jessica Lott Thompson, directrice de la Commission des droits de la personne au Yukon, rappelle que toute personne peut recevoir gratuitement de l'information sur ses droits et sur le processus de dépôt d'une plainte.

Photo :
Françoise La Roche

sexuelle, d'incapacités physiques ou mentales, de l'existence d'accusations au criminel ou d'antécédents criminels, de convictions, d'associations, d'activités politiques, d'état matrimonial, de situation familiale et de source de revenus.

Ces actes de discrimination peuvent survenir en situation d'emploi, d'échange de biens et services, de logement et de location, de représentation ou d'appartenance à des syndicats et des associations professionnelles et de contrats publics.

Les bureaux de la Commission des droits de la personne sont logés à une nouvelle adresse, au 305, rue Main, bureau 215 (niveau 2 du Centre Hougen, entrée accessible pour les personnes à mobilité réduite sur la 3^e Avenue). On peut joindre un agent par téléphone (867 667-6226), par courriel (info@yukonhumanrights.ca) ou en personne en se rendant sur place. ■

Ce publiereportage a été réalisé grâce à la contribution financière d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.



Le nouveau service des urgences de l'HGW est maintenant ouvert!

Le 9 janvier, l'Hôpital général de Whitehorse a ouvert les portes de son nouveau service des urgences. Dorénavant, pour accéder aux soins d'urgence ou aux services hospitaliers 24/7, vous devrez utiliser la porte d'entrée principale du nouveau bâtiment.

Grâce à nos nouvelles installations ultramodernes, notre personnel hospitalier sera en mesure d'offrir les meilleurs soins possible en tout temps.



hospitaux
du yukon

hôpital général
de whitehorse

Société

Un nouveau prêtre francophone au Yukon

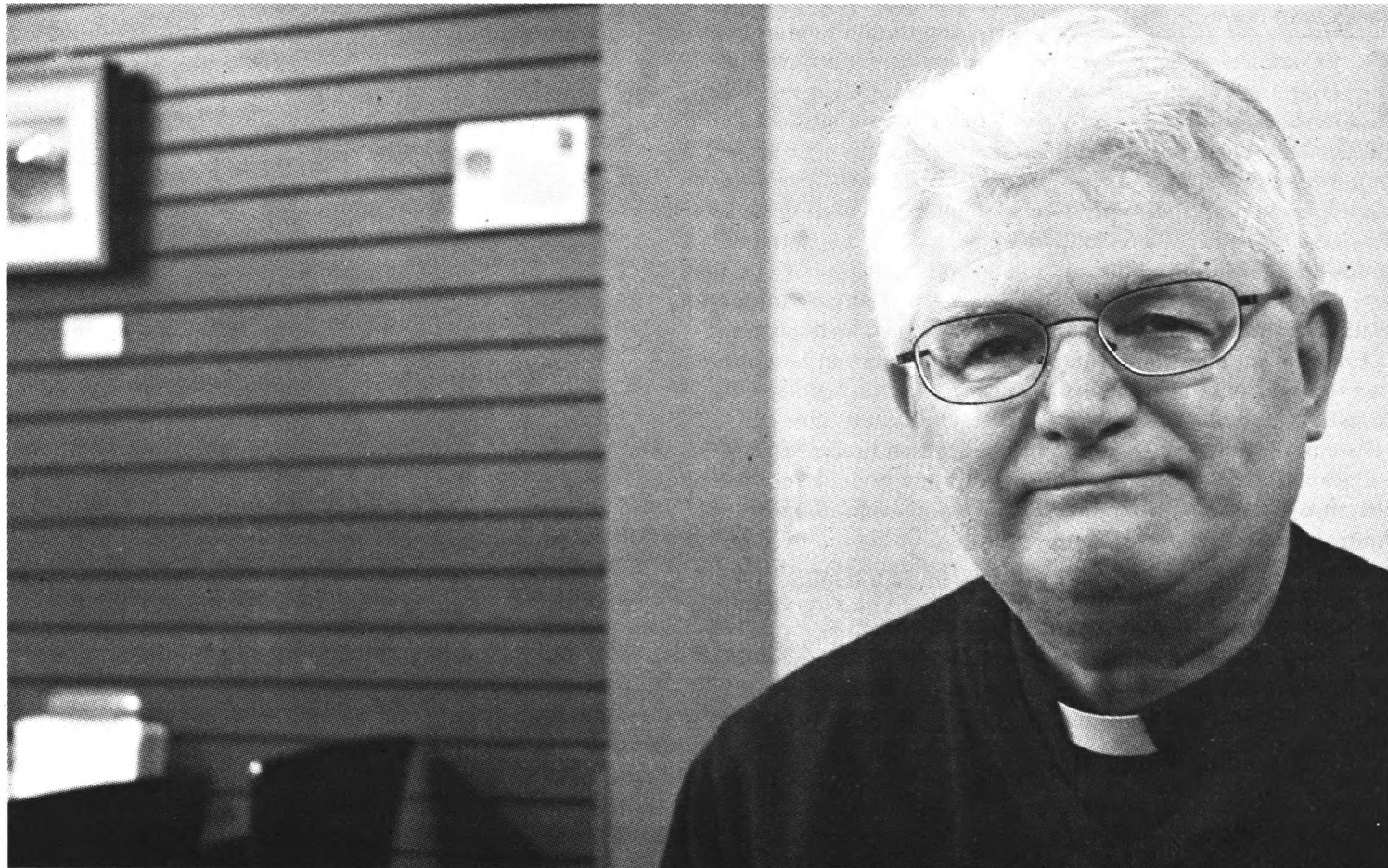
Marie-Hélène Comeau

Un nouveau prêtre francophone foulait le sol yukonnais lors du récent solstice d'hiver. D'Ottawa en passant par Rome, Vancouver puis Québec, le père Marc se dit heureux de déposer ses valises en sol nordique.

Malgré son titre honorifique de monseigneur, Marc Lalonde préfère de loin se faire appeler père Marc. Malgré un parcours impressionnant au sein de l'Église catholique, c'est d'abord vers une carrière en médecine que se destinait à l'origine ce Franco-Ontarien. Il a même travaillé pendant six ans comme médecin de famille dans les cliniques en périphérie d'Ottawa avant de changer ses plans en répondant à l'appel de l'Église.

« J'ai commencé mon évangélisation durant mes études en médecine. Cet aspect m'a toujours suivi et rempli ma vie », confie le père Marc Lalonde. Une fois son baccalauréat en théologie terminé, il décide de s'envoler pour Rome afin de réaliser une maîtrise à l'Institut Jean-Paul II pour la famille.

À la suite de cette maîtrise, le père Marc est demeuré à Rome y travaillant d'abord comme vicaire, puis travaillant au Vatican pour le Conseil pontifical pour la famille de 2000 à 2009. Ce Conseil a comme mission de stimuler, promouvoir et coordonner les actions et études des différentes



Le père Marc est heureux de travailler désormais au Yukon.

Photo : Marie-Hélène Comeau

œuvres catholiques portant sur la famille. Après neuf ans à ce poste, le père Marc refait ses valises et quitte l'Europe pour retourner dans la ville de Québec où il est nommé recteur d'un séminaire.

Récemment, il a été contacté par l'évêque du Yukon, un ami de longue date, qui lui a demandé de venir au Yukon pour l'aider. C'est ainsi que le père Marc

a ressorti ses valises pour se rendre cette fois-ci au pays du soleil de minuit. Il est arrivé le 22 décembre dernier juste à temps pour célébrer la messe de Noël auprès de la communauté franco-yukonnaise. Le père Marc, qui est au Yukon pour une période indéfinie, devra toutefois porter deux chapeaux, c'est-à-dire celui de vicaire pour

la cathédrale Sacré-Cœur auprès de la communauté francophone, et celui de curé anglophone de Notre-Dame-de-la-Victoire dans le secteur de Porter Creek.

Les défis de la communauté franco-yukonnaise

Soulignons que le nombre élevé de prêtres francophones qui se sont succédé ces dernières années au Yukon a créé une instabilité importante au sein de la communauté, plusieurs ayant pris leur distance.

« L'enjeu pour nous est de rétablir une stabilité en commençant à créer des liens pour contribuer à la pérennité de la communauté francophone catholique du Yukon », souligne Élianne Cloutier, présidente du conseil d'administration de la Communauté francophone catholique Saint-Eugène-de-Mazenod.

À cet égard, le père Marc reconnaît que le contact direct avec ses paroissiens représente une expérience relativement nouvelle pour celui qui s'est investi principalement au travail d'étude. D'ailleurs, il prend grand plaisir à rencontrer les gens depuis son arrivée au Yukon.

« Ce n'est pas facile la situation de l'Église dans la francophonie au pays. Aujourd'hui, les moyens de communication prennent tellement de place qu'il y a un danger pour les gens de se nourrir que

de ça. Il y a alors une perte de la foi dans ce nouveau contexte », déplore-t-il. « Par la foi, j'entends par là une rencontre avec Jésus-Christ qui donne un sens à notre vie en nous offrant la liberté de donner notre vie pour l'autre », ajoute-t-il.

Rappelons que la communauté franco-yukonnaise était sans prêtre francophone depuis le mois de juillet 2017 après le départ du père Jean Augustin Somé qui est retourné dans son pays d'origine, le Burkina Fasso.

À l'origine, ce sont les pères oblats de Marie-Immaculée (OMI) qui se sont enracinés résolument au Yukon pendant la Ruée vers l'or du Klondike. Ils ont alors construit l'église Sainte-Marie à Dawson et plusieurs lieux de culte sur les champs aurifères. Étant bilingues, ils ont servi à la fois les communautés francophone et anglophone. Les Oblats ont rapidement étendu leurs œuvres à l'ensemble du Yukon. En 1901, le père Camille Lefebvre et le frère Augustin Dumas ont construit l'église Sacré-Cœur de Whitehorse. L'Ordre a aussi collaboré avec les sœurs de Sainte-Anne et les sœurs de la Providence de Montréal pour fournir les services en santé et en éducation.

Plusieurs prêtres se sont succédé au fil des ans. Nommons, entre autres, le père Jean-Paul Tanguay et l'abbé Claude Gosselin.



L'importance des nombres

Du 2 au 28 février 2018

CLINIQUES PUBLIQUES

Le 2 février	Horwoods Mall	9 h - 16 h
Le 6 février	Centre des jeux du Canada	9 h - 15 h
Du 7 et 8 février	Édifice administratif du gouvernement du Yukon	9 h - 16 h
Le 10 février	Centre des jeux du Canada - vente de bric-à-brac	10 h - 14 h
Le 12 février	Centre des jeux du Canada	11 h - 17 h
Le 13 février	Bureaux des véhicules automobiles du Yukon	8 h 30 - 11 h 30
Du 14 et 15 février	Édifice Elijah-Smith	9 h - 16 h
Du 16 et 18 février	Horwoods Mall	9 h - 16 h
Le 19 février	Hougen Centre (Sports Experts)	10 h - 16 h
Le 28 février	Centre des jeux du Canada	15 h - 19 h

Si vous avez des questions, communiquez avec le personnel du Programme de soutien aux patients atteints d'une maladie chronique au 667-8733.

Cliniques GRATUITES de dépistage de la tension artérielle (18 ans et plus)

Yukon
Santé et Affaires sociales

Publireportage

Les écoles de français langue première : la meilleure option pour le parfait bilinguisme

Vous hésitez entre inscrire votre enfant à l'école d'immersion ou à l'école de français langue première? Vous ne savez pas si vous êtes un ayant droit? Et si l'École Émilie-Tremblay est vraiment le bon choix pour votre enfant? À la veille de l'ouverture de la période d'inscriptions en maternelle 4 ans qui aura lieu du 8 au 23 février, la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) souhaite faire la lumière sur toutes les catégories d'admission et les processus de permission d'admission dans le cas des non-ayants droit. Sachez que les études prouvent que ce sont les écoles de langues premières en situation minoritaire qui offrent la meilleure option pour le parfait bilinguisme des élèves. En effet, nos élèves suivent des cours de français et d'anglais langues premières pour leur permettre de maîtriser les deux langues officielles.

Qu'est-ce qu'un ayant droit?

Afin de protéger les droits des minorités, la Charte canadienne des droits et libertés possède une section complète sur les droits linguistiques des communautés de langues officielles en situation minoritaire. L'article 23 de la Charte définit trois catégories d'ayants droit qui se résument ainsi :

1. Première langue : un parent canadien dont la première langue apprise et encore comprise est le français.

2. Instruction primaire : un parent canadien qui a reçu une partie de son instruction primaire au Canada en français langue première.

3. Continuité familiale : un parent dont un enfant reçoit ou a reçu une partie de son instruction primaire ou secondaire au Canada en français langue première.

Tous les enfants qui ont un parent qui appartient à ces catégories sont obligatoirement acceptés dans les écoles de la CSFY, peu importe la langue qui est parlée à la maison. Jusqu'ici, le processus est simple puisqu'il suffit de remplir le formulaire disponible à <http://eet.csfy.ca/admission/> ou de contacter le secrétariat de l'école au 667-8150.

Les différentes permissions d'admission

La CSFY accepte également quatre autres catégories appelées



Inscription maternelle 4 ans

8-23 février

« permission d'admission ». En voici un aperçu :

4. Immigrant francophone : un parent n'ayant pas la citoyenneté canadienne, mais qui, s'il l'avait, se qualifierait en tant qu'ayant droit.

5. Ancêtre francophone : un parent canadien qui a un ancêtre francophone canadien. Cela signifie que le grand-père ou la grand-mère de l'enfant se serait qualifié en tant qu'ayant droit. L'objectif est de récupérer les générations francophones perdues par l'assimilation puisque par le passé, l'enseignement du français était interdit ou non accessible causant l'assimilation et une diminution de la vitalité de la communauté partout au pays.

6. Anglophone : un parent canadien qui parle couramment le français, mais qui ne se qualifie pas sous une autre catégorie et qui choisit de s'intégrer et d'établir un lien authentique avec la communauté francophone. Il faut que l'enfant puisse fonctionner en français avant d'être admis.

7. Immigrant ne parlant ni français ni anglais : un parent n'ayant pas la citoyenneté canadienne et ne parlant ni français ni anglais. Cette catégorie reconnaît qu'un parent immigrant qui ne parle aucune des deux langues officielles devrait néanmoins avoir le choix de faire instruire ses enfants dans l'une d'entre elles.

Le processus des permissions d'admission

Ce sont les commissaires en conseil qui approuvent ou refusent ces permissions d'admission à la suite de la recommandation du

comité d'admission qui rencontre les familles. Le comité évalue la compétence de communiquer en français de l'enfant et des parents, l'engagement des parents envers l'apprentissage du français et envers la communauté francophone et les liens entre la famille et la communauté francophone.

Toute décision doit être prise en considérant ce qu'il y a de mieux pour le développement de l'enfant afin de lui permettre de réussir à son plein potentiel. Les parents et l'enfant doivent s'engager à s'intégrer à la communauté francophone et à faire une place au français à la maison et en dehors des heures de classe.

Les commissaires doivent s'assurer que la permission d'admission cadre avec la mission de la CSFY et de ses programmes d'instruction en français en tenant compte, entre autres, de l'impact pédagogique, culturel et linguistique auprès de la classe et de l'école. Dans le cas où la demande est refusée, les parents peuvent porter en appel cette décision en fournissant de nouvelles preuves aux commissaires. La politique et la directive d'admission avec tous les détails sont disponibles en français et en anglais à <http://eet.csfy.ca/admission/>.

Permission d'admission probatoire

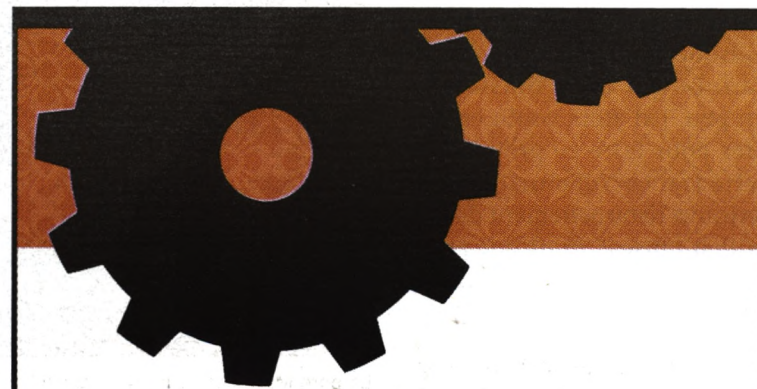
Cette permission d'admission est par contre probatoire pour la première année scolaire. Les élèves inscrits en maternelle 4 ans reçoivent quant à eux une période d'essai jusqu'à la fin de la maternelle 5 ans. Des rencontres

avec la famille et le comité d'admission permettent d'évaluer le cheminement de l'enfant et de voir s'il est dans son intérêt primordial de recommander une permission d'admission permanente aux commissaires. Si le comité juge qu'il aimerait évaluer à nouveau les progrès linguistiques et l'intégration de l'élève dans sa communauté culturelle, il recommandera alors aux commissaires d'accorder une prolongation à la permission d'admission. Les commissaires en conseil font

l'annonce de leur décision lors d'une réunion publique.

À noter que le nombre d'élèves que la CSFY peut admettre en vertu des catégories « Anglophone » et « Immigrant ne parlant ni français ni anglais » ne peut dépasser 5 % de la population étudiante totale, sauf si la ministre de l'Éducation y consent au cas par cas, à la demande de la CSFY.

Pour toute question sur les admissions, vous pouvez contacter le secrétariat de l'école au 667-8150.



Plus de 200 offres d'emploi sont affichées sur le site Web YuWin.ca.

Avez-vous les outils qu'il vous faut pour décrocher un emploi?

Notre **centre de ressources**, calme et entièrement équipé vous donne accès à :

- un ordinateur;
- Internet;
- un téléphone;
- un télécopieur;
- un photocopieur;
- un numériseur.

Ces ressources sont mises à votre disposition tout à fait gratuitement et sans rendez-vous.

Besoin d'un **soutien personnalisé**?

Demandez à rencontrer un membre de notre équipe qui pourra vous guider dans votre démarche.



AFY

Culture

Faire son deuil par la création artistique

Marie-Hélène Comeau

L'an dernier, une Franco-Yukonnaise a eu la tristesse de perdre son père. Près d'un an plus tard, elle décide de convier les gens à participer à la création d'une œuvre éphémère afin de marquer le deuil qui suit le départ de ceux qu'on aime.

C'est ainsi que tout juste avant Noël Sylvie Binette a eu l'idée du projet : *Post Cards to the Sky* où elle invite les gens à lui envoyer des cartes postales adressées aux proches disparus afin de les incorporer à une création éphémère. « Le projet m'aide à faire mon deuil de la mort de mon papa. D'ailleurs, puisque Noël est un temps de l'année qui nous brasse tous un peu, j'ai alors voulu en profiter pour faire ce projet », dit cette Franco-Yukonnaise qu'on retrouve habituellement dans le milieu muséal, mais qui prend également plaisir à proposer des projets d'art marqués par des rencontres sociales.

Cent fois sur le métier...

Le projet *Post cards to the Sky* a pris forme ces dernières semaines devant sa maison du quartier Valleyview à Whitehorse. Un immense cœur a été créé à l'aide de blocs de glace intégrés à la structure d'un tipi fait à l'aide de branches d'arbre. Autour de cette structure, Sylvie Binette installe les cartes postales reçues.

Toutefois, la température yukonnaise en dents de scie de cet hiver a eu un impact important sur le déroulement du projet.

« J'ai commencé à y travailler en décembre pour que tout soit prêt pour Noël, mais tout a fondu quand la température s'est réchauffée », explique-t-elle. Toutefois, loin de se décourager, elle a décidé de se retrousser les manches et de recommencer son projet dès le retour du froid. « J'avais tout fini et même commencé à recevoir des cartes postales de gens, et là! malchance! On a connu encore une fois une vague de chaleur et tout s'est mis à fondre, dit-elle en riant « C'est une œuvre vraiment éphémère qui disparaît », ajoute-t-elle en spécifiant que les bâtons mis dans les roues par Dame nature ne lui enlèvent pas le plaisir de faire de l'art éphémère connu également sous le nom de *Land Art*. Ce dernier désigne une œuvre dont la détérioration et la disparition d'éléments souvent naturels sont prévues et anticipées par son auteur.

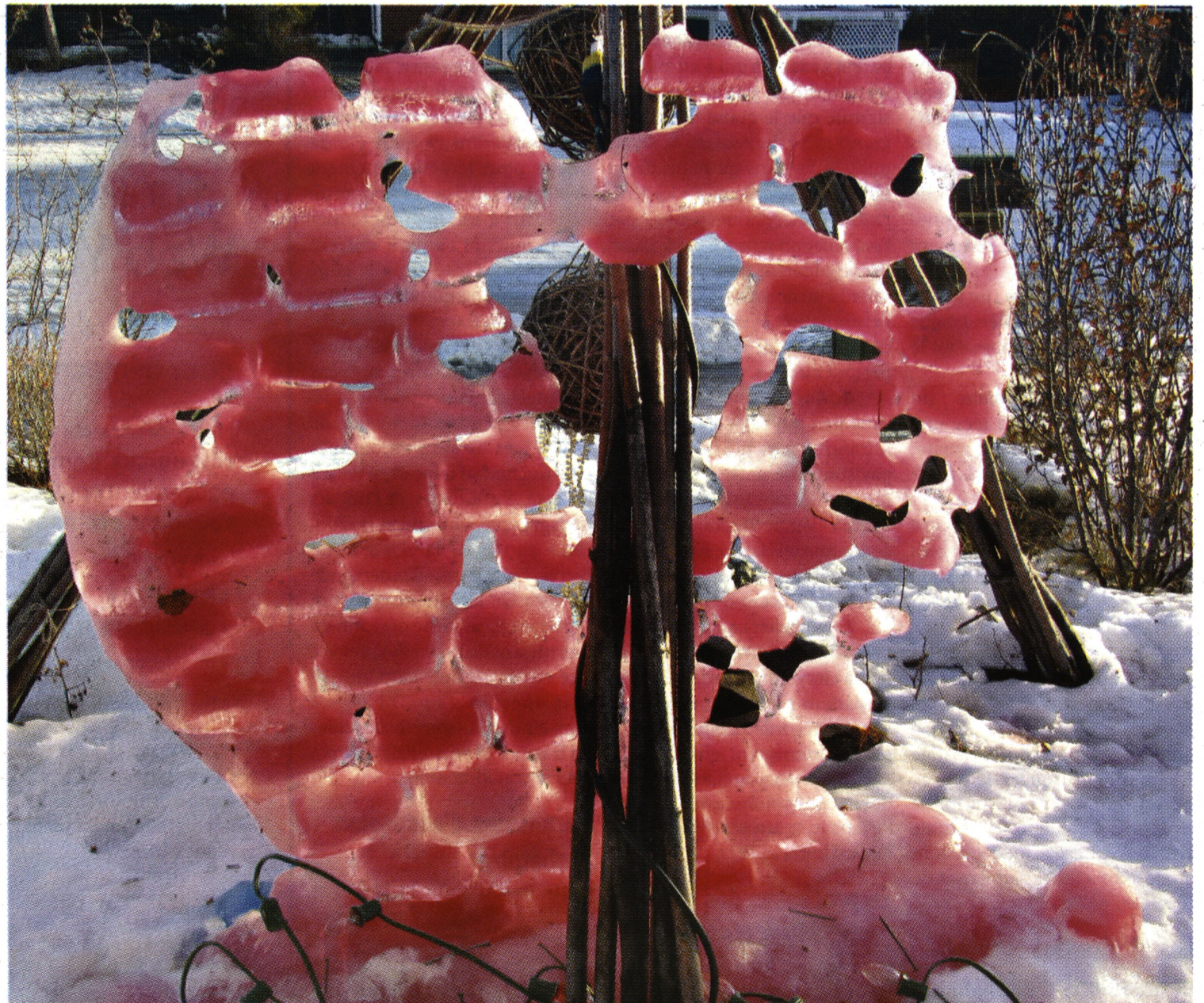


C'est donc de l'éphémère dans l'art ou de l'éphémère comme composante d'une œuvre d'art dont il est question lorsque l'on parle d'art éphémère. Travailler avec les éléments de la nature dans ses créations éphémères a toujours inspiré Sylvie Binette qui s'amuse à rappeler que son prénom signifie en latin « de la nature ».

Une participation ouverte à tous

Les cartes postales reçues par les gens seront suspendues autour de l'installation éphémère jusqu'à la fin mars.

Les gens qui désirent participer au projet en écrivant des cartes postales à leurs proches disparus peuvent acheminer leurs écrits par courriel (binette_sylvie@hotmail.com) ou par la poste à l'adresse suivante : 126, Valleyview Drive, Whitehorse, Yukon. Y1A 3C9. Il est possible aussi de suivre le projet à travers le site Web : www.sbinette.ca/projects.html



Malgré les aléas de la température, le projet d'art éphémère sur le deuil *Postal Cards to the Sky* continue bon train jusqu'à la fin mars.

Photos :
Sylvie Binette

Culture

Un premier roman jeunesse pour Sophie Labelle

Françoise La Roche

Depuis 2014 sur Tumblr, on peut suivre les aventures de la jeune transgenre, Stéfie. La bande dessinée en ligne *Assignée garçon*, que l'on peut lire en ligne en versions française et anglaise, est publiée trois fois par semaine par la bédéiste Sophie Labelle dont la réputation dépasse le Canada et s'étend aux États-Unis et en Europe. L'histoire de l'héroïne, Stéfie, 11 ans, est racontée en abordant les questions de normes de genre et de privilèges.

Mais voilà que Sophie Labelle a élargi son champ d'action avec une autre forme d'écriture et a pondu un roman jeunesse, premier tome d'une série. *L'Aurore boréale* s'est entretenu avec l'auteure par Skype, alors que celle-ci se trouvait en résidence d'écriture en Laponie.

Aurore boréale : Quel est le titre de votre roman et de quoi traite-t-il?

Sophie Labelle : Le titre est *Comment survivre aux deux prochaines minutes*.

C'est le tome un d'une série dont le titre est Ciel. Le personnage principal, Ciel, est une jeune ado transgenre âgée de 13 ans. Elle poursuit une relation à distance avec son amoureux qui est retourné vivre en Islande. Au fil des tomes, j'aborderai les questions de genre et LGBT. Ça tournera aussi autour des médias sociaux, du racisme et d'autres sujets du même genre. Le livre s'adresse à un lectorat âgé de 9 à 12 ans.

A.B. : Comment vous est venue l'idée d'écrire un roman?

S.L. : C'est la maison d'édition québécoise Hurtubise qui m'a approchée. La direction connaissait déjà ma bande dessinée et on m'a offert d'écrire une série de romans jeunesse sur le sujet.

A.B. : Quand aura lieu le lancement officiel?

S.L. : Le premier lancement aura lieu le 8 février à Montréal à la librairie féministe L'Euguélonne. Suivront ensuite des lancements les jours suivants à Sherbrooke, Québec et Ottawa. Puis, je me rendrai à Bruxelles et à Paris pour le lancement européen. Le livre sera disponible dans toutes les librairies à compter du 8 février.

A.B. : Y aura-t-il une tournée de promotion européenne?

S.L. : Oui. Ce sera une tournée de conférences jumelées à la promotion de mon roman. Dans les trois prochains mois, je suis invitée en France, en Belgique,



Photo : Julie Artacho

Sophie Labelle a parcouru bien du chemin dans le monde de la littérature et de la bande dessinée depuis son séjour au Yukon. Ses albums jeunesse sont publiés en français et en anglais et certains ont été traduits en espagnol, norvégien, islandais, allemand, finnois, suédois et tchèque.

aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie et au Portugal.

A.B. : Êtes-vous nerveuse à la veille du lancement de votre premier roman?

S.L. : Outre un de mes albums jeunesse, ce sera le premier livre que je n'aurai pas autopublié. Donc, c'est assez stressant parce que ce n'est pas moi qui décide de tout. Il y a plusieurs points qui sont laissés entre les mains d'autres gens, et ça me rend un peu nerveuse. C'est un projet beaucoup plus ambitieux que tout ce que j'ai fait auparavant, donc la barre est beaucoup plus haute que ce à quoi je suis habituée. Normalement, je fais mes petits trucs de mon côté sans ingérence de nulle part, mais là, c'est différent.

A.B. : Parlez-nous de vos projets?

S.L. : J'essaie de prendre la prochaine année un peu relaxe, parce que j'ai passé les quatre derniers mois en tournée. J'ai visité plus de quinze pays en Europe. J'ai comme projet de participer à des résidences d'écriture avec d'autres artistes trans. [...] Je continue de publier des bandes dessinées en format papier. Je

travaille actuellement sur une courte histoire de 30 pages à propos d'un camp de vacances. Autrement, j'ai recommencé à peindre. Je travaille également sur de courtes histoires autobiographiques, un style de nouvelle en bande dessinée.

A.B. : Vous voyagez et travaillez beaucoup. La vie de tournée est épuisante. Quel est votre moyen pour vous détendre?

S.L. : Quand je mets de côté le travail et que j'essaie de relaxer, la première chose qui me vient en tête, c'est de prendre mon crayon et de m'imaginer des histoires. Dessiner, ça fait partie de ce que je considère comme de la relaxation.

On se souviendra que Sophie Labelle a vécu au Yukon en 2010 et 2011. Elle était monitrice de français à l'École Émilie-Tremblay. Elle a terminé l'entrevue en disant : « Je m'ennuie beaucoup du Yukon et j'en parle tout le temps. »

En plus de sa bande dessinée, Sophie Labelle a à son actif une douzaine de recueils de bandes dessinées; deux albums jeunesse; quatre livres à colorier; un roman autopublié en 2013 (*Le comité infernal des ordres ténébreux*) et le premier tome de la série Ciel. ■

**TAO
TEL-AIDE**

Disponible 365 jours par année
Ligne ouverte 24 h/24 h
Plus de 50 bénévoles formés sur mesure et encadrés par des professionnels
Service d'écoute active, de soutien et de références aux personnes de tous âges

**LIGNE D'ÉCOUTE
1-800-567-9699**

Anonyme et confidentiel

Yukon
Santé et Affaires Sociales

Jeunesse

Un nouveau caricaturiste à l'Aurore boréale



Vincent Ménard se joint à l'équipe du journal l'Aurore boréale.

Photo :
Marie-Hélène Comeau

Luminothérapie

VENEZ ESSAYER UNE LAMPE!

Bibliothèque de Whitehorse,
du lundi au jeudi : 10 h à 21 h
et du vendredi au dimanche : de 10 h à 18 h

Bibliothèque de Dawson :
du lundi au vendredi :
de 12 h à 18 h 30

QU'EST-CE QUE LA LUMINOTHÉRAPIE?

La luminothérapie consiste à s'exposer quotidiennement à une lumière artificielle imitant celle du soleil.

EFFETS POSITIFS

Aide avec les symptômes de dépression saisonnière (trouble de sommeil, changements d'appétit, dépression, irritabilité, prise de poids, fatigue chronique, sautes d'humeur...)

Aide également avec le rythme circadien du sommeil, le syndrome prémenstruel, le décalage horaire, le travail de nuit, la dépression post-partum et aussi la dépression non-saisonnière chez les personnes âgées.



Le PCS est fier de s'allier aux bibliothèques de Whitehorse et de Dawson dans le cadre de ce projet.
Illustration : Nathalie Parenteau

Marie-Hélène Comeau

Un élève de l'École Émilie-Tremblay devient officiellement le nouveau caricaturiste du journal l'Aurore boréale. L'actualité yukonnaise sera dorénavant observée sous l'œil attentif de Vincent Ménard.

« J'adore dessiner. Ça m'enlève de la tablette électronique », confie Vincent Ménard, 16 ans. En octobre dernier, sous les conseils de Maryne Dumaine, coordonnatrice à l'intégration culturelle à l'École Émilie-Tremblay, Vincent Ménard a décidé d'approcher le directeur du journal l'Aurore boréale afin d'offrir ses services comme caricaturiste.

« Thibaut Rondel était ouvert à l'idée et il a regardé mes trois livres de dessins que je lui avais apportés », explique le jeune homme. C'est toutefois après avoir demandé à Vincent de créer une caricature à partir d'un article précis que le directeur du journal a alors pris sa décision.

« Comme le journal a un mandat local et communautaire, on cherchait à avoir un caricaturiste francophone du Yukon depuis le départ de notre bédéiste Maxime Deschênes. Cela dit, ça ne court pas les rues », explique

le directeur de l'Aurore boréale, Thibaut Rondel. « On est à la fois très heureux du travail de Vincent et de la possibilité de donner une visibilité à la relève du journalisme en milieu francophone minoritaire », ajoute-t-il.

Le dessin comme passion

C'est à l'âge de 14 ans que Vincent s'est mis plus sérieusement au dessin. « J'aime m'asseoir et dessiner. Ce sont des moments où je suis seul et calme. Je ne pense plus à rien », confie-t-il, visiblement heureux de trouver dans le dessin un exutoire à la frénésie des composantes de la vie.

C'est toutefois par hasard que Vincent a découvert le dessin grâce en quelque sorte aux activités de plein air, ou plus précisément à son manque d'intérêt pour ces derniers. « C'était un jour où mes parents se préparaient à aller marcher sur une montagne. Moi, je déteste marcher en montagne, alors je leur ai dit que j'allais rester à la maison. Mes parents ont accepté mon choix, mais à la condition de débrancher Internet », explique-t-il. « Comme je n'avais alors rien à faire sans Internet, j'ai commencé à dessiner pour passer le temps.

C'est drôle quand on y pense, parce qu'aujourd'hui, deux ans plus tard, je me retrouve caricaturiste pour le journal parce que j'ai été débranché d'Internet », confie tout en sourire Vincent Ménard qui prend plaisir à rappeler que l'amour pour le dessin est une histoire familiale puisque son père avait commencé à dessiner de façon sérieuse également à l'âge de 15 ans.

Il était une fois la caricature

La caricature illustre d'abord et avant tout un rapport qui s'établit entre les individus et la société : chacun est libre, dans les limites de la loi, de critiquer ou de commenter le point de vue d'autrui, même sur le mode de l'image.

Il semble que la première éclosion de l'art de la caricature comme parodie ou satire remonterait à la nuit des temps. On trouve d'ailleurs des caricatures peintes sur des vases grecs des murailles romaines. La caricature telle que nous la connaissons aujourd'hui serait d'origine italienne. Parmi les pionniers du genre, on trouve, entre autres, Léonard de Vinci qui explorait à l'occasion la critique sociale par les excès du dessin. ■

Plume du Nord

Chronique d'un *trucker* : janvier est arrivé, faut aller dehors

Yves Lafond

On a gelé et on s'est fait mouiller. Décidément, on vogue dans les contrastes. Je me promenais dans le bois samedi à me chercher un nouveau spot pour ma réserve de bois de chauffage. Il commençait à faire noir quand je suis revenu. Il était temps. Ça pressait pour trouver un mouchoir; une petite guédille se préparait à me couler du nez. Le froid avait commencé à passer à travers mes gants. C'était pas chaud pour la pompe à eau. Rien de tel qu'un bon feu dans le poêle, les pieds pas trop loin de la bavette, pour finir la soirée en beauté.

Ragaillardi, le dimanche matin, je me préparais à répéter le même manège que la veille. Il faisait encore noir quand je me suis pointé le nez dehors pour tester le temps afin d'ajuster mon habillement. Il mouillait à boire debout. J'en revenais pas. Je n'ai aucune idée si c'est un dérèglement ou ce n'est tout simplement le temps qui n'en fait qu'à sa tête comme il l'a toujours fait. Il reste que la température s'est quand même mêlée de sacrer une jambette à une de mes bonnes résolutions de l'année : passer le plus de temps possible dehors.

Ça sert aussi à ça, janvier. Mettre en application les résolutions prises le premier. Et les abandonner avant la fin du mois.

J'exagère un peu. Aller dehors n'est pas une résolution que j'ai prise le Premier de l'an. C'est quelque chose que je me dis tout le temps. J'ai toujours l'impression d'être trop enfermés. Surtout ici. Le Yukon n'est pas un territoire où on regarde la vie passer à partir de notre salon. Sinon, je me demande à quoi bon rester dans le coin. Ça revient au même que d'aller vivre à Shanghai, même si on haït les foules.

Si j'ai mentionné les résolutions de l'année, ce n'était qu'un prétexte pour rabouter un article que j'avais commencé à écrire au lendemain du Nouvel An et qui était tellement décousu, que je n'ai pas réussi à coller ensemble les éléments avant la dernière parution du journal. Pendant les fêtes, je pense avoir passé trop de temps en dedans. J'étais chez ma mère qui vit maintenant dans un logement à Saint-Jérôme au Québec. Dans le temps des fêtes, ce n'est vraiment pas l'endroit idéal pour se tenir en forme. Les tourtières de ma mère et sa tarte aux noix, on peut pas passer à côté de ça. Sans compter tous les autres plats dans la ribambelle



Photo : M.C. Nault

de restaurants qui se fendent en quatre pour nous mettre sous le nez des menus des plus alléchants.

Ceci dit, les fêtes sont finies et je suis rentré au bercail. Je tentais depuis de me replonger dans le moule, mais on dirait que c'est plus difficile cette année. Il fallait que je m'aère la tête. On dirait que pour bien fonctionner, il faut que je mette dans ma recette toutes sortes d'ingrédients variés et en apparence contradiction. Il faut d'abord que je fasse attention à ma santé physique. De plus en plus. Le prix à payer pour les relâchements coûte plus cher et prend plus long à chaque fois à rembourser. Il faut aussi que je fasse attention à ma santé mentale.

La plupart du monde que je connais, qui n'ont de place que pour les aspirations à la pureté et l'élévation de l'âme ou le vo2 max, sont quant à moi d'un ennui mortel. À quoi ça sert de tenter de s'élever si haut dans le but d'atteindre l'au-delà avant son temps, ou le summum physique, sans avoir pris le temps de ressentir pleinement la terre ferme que foulent nos pieds? Ici, au Yukon, regarder autour de soi semble essentiel. De l'environnement, il y en a plein tout autour.

Je n'ai aucune idée si j'ai raison de penser de même, mais c'est comme ça que j'ai décidé de vivre ma vie. Un p'tit peu de tout. De la vie saine et un petit peu de moins saine. Parce que pour moi, entre la recherche de la pureté et le gros dévergondage, il y a beaucoup de place entre les deux pour une autre affaire : la joie!

En effet, je crois que si on possède la joie, on possède beaucoup. Si on choisit le contraire, on n'a pas à regarder ben ben loin pour trouver des justifications à notre humeur misérable. Il y en a tout autant que de l'environnement. Pis si on n'en trouve pas, on peut

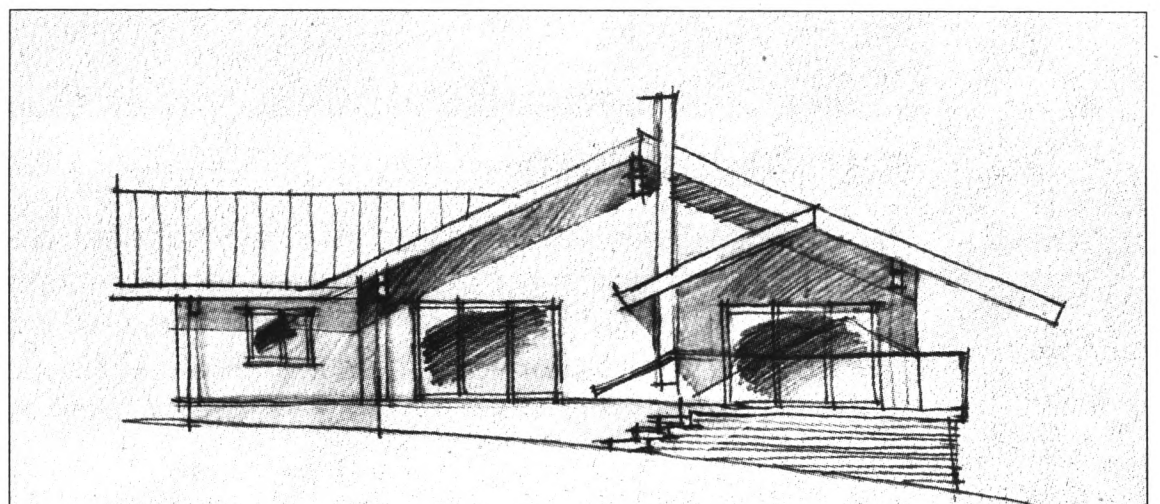
toujours compter sur les informateurs pour nous en dénicher plein de mauvaises dans quelque racoin. On s'en fait matraquer les oreilles

à longueur de journée. Tenter de nous vendre l'idée qu'on ne trouvera la liberté qu'en étant bien informé n'est que propagande de journalistes. Je pense au contraire que l'obsession pour l'information nous enchaîne au négatif. Le côté sombre de la force.

On aime ça voir le dernier tweet du twit en chef de la Maison-Blanche. Plus il se plante, plus ça nous flatte. Il y a de quoi de rassurant à voir un..... (ajoutez ici le qualificatif insultant de votre choix : idiot/moron, etc.) se ridiculiser publiquement. Ne vous mentez pas! Vous aimez ça. Ça se comprend. Mais de là à se le faire rabâcher dix-huit fois dans la semaine, il y a une marge. Si on ajoute à ça les autres mauvaises nouvelles, ça enlève de la place pour laisser entrer de la joie. Je ne suis pas un moine isolé sur ma

montagne à ne contempler que la lumière du jour et n'avoir de discussion qu'avec le vent. Je me dois de me tenir un petit peu au courant. Mais j'ai remarqué que pour s'informer sur l'essentiel des nouvelles, une fois ici et là suffit. Ce qui compte vraiment finit toujours par nous retentir aux oreilles.

Ça laisse plus d'espace pour la joie. Des fois, il en entre à pleines portes, et j'en ai trop. Je dois la partager. Mais d'autres fois, j'en suis pauvre. Partager la joie, même si on n'en a pas gros certains jours, à la faculté d'en faire pousser. J'essaye de faire ça. Si une bonne fois vous m'voyez un peu marabout, ne vous gênez pas pour me le rappeler. Des fois, une bonne taloche sur la gueule a le don de me ramener vers un sentier plus joyeux. ■



Acheter. Bâtir. Rénover.

Des prêts abordables sont offerts.

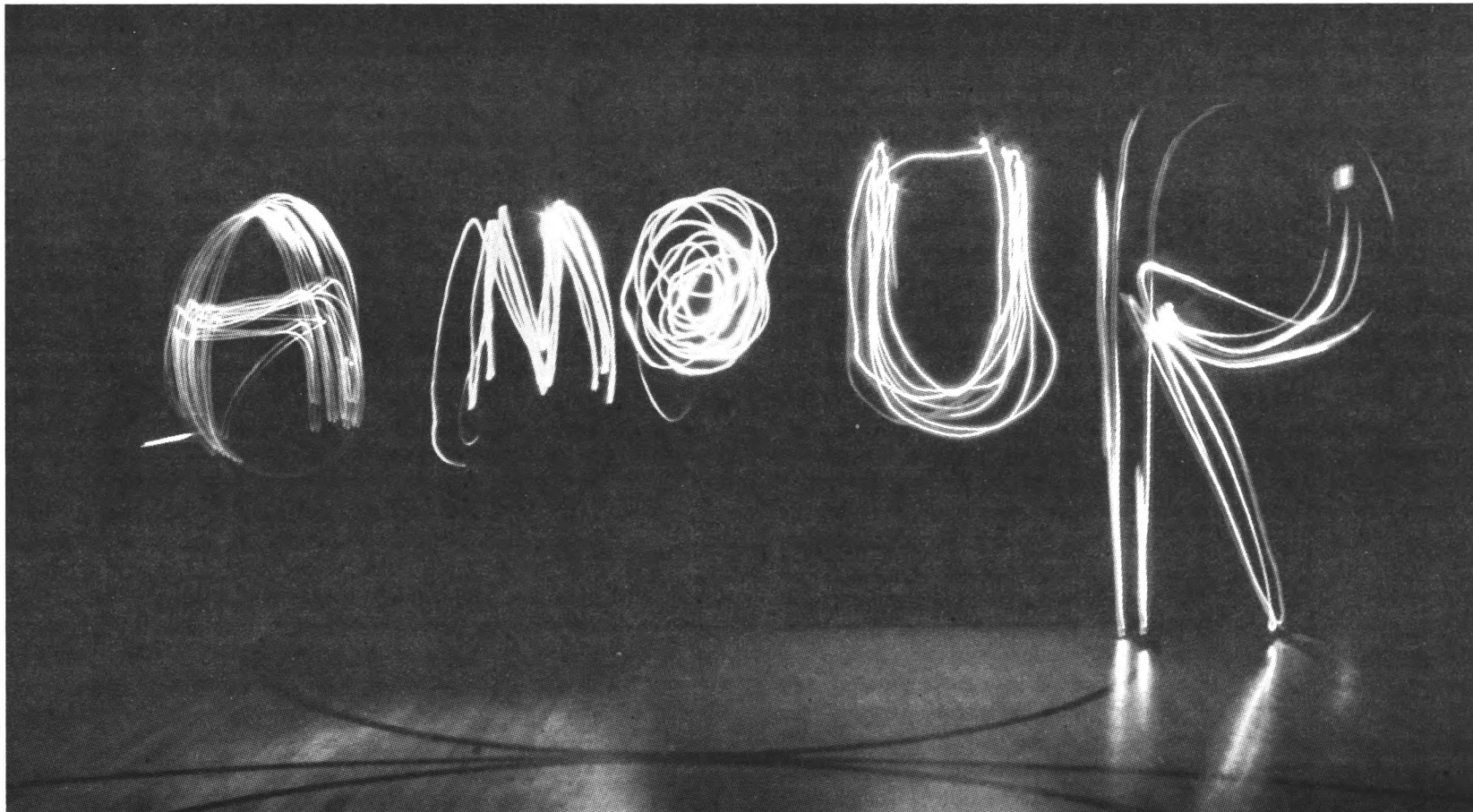
- Hypothèque sur une première propriété
- Prêt à l'intention du constructeur-propriétaire
- Aide à la mise de fonds
- Prêt pour l'aménagement d'un logement accessoire ou locatif
- Prêt pour la rénovation d'une maison

**Société
d'habitation
du Yukon**

housing.yk.ca/fr/loans-programs

Le français langue seconde sous toutes ses formes!

Il y a mille et une façons d'apprendre une langue! Et au Yukon, cet apprentissage se fait dans la joie et la bonne humeur!



Jeu de lumière

À l'École de Teslin, les élèves de 7^e, 8^e et 9^e années de la classe de M^{me} P. ont participé à une activité de *light painting* animée par la monitrice de langue. Ils ont en effet peint à l'aide de lampes de poche et de lumières colorées des dessins abstraits et ont aussi écrit des mots en français représentant les valeurs de leur école et de leur communauté tels que Respect et Amour. Les élèves ont laissé libre cours à leur créativité dans cette activité ludique! Un grand merci à tous les élèves!

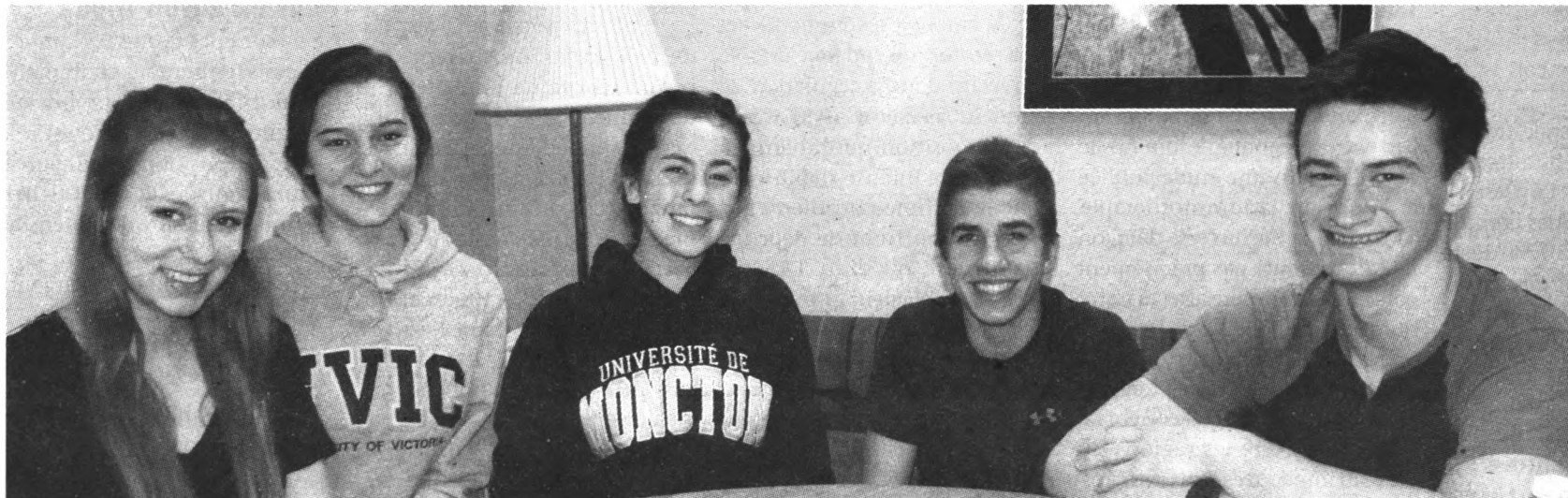


Yoga/musique en français

Les élèves qui étudient le français langue seconde à l'École élémentaire de Takhini ont eu le privilège d'accueillir Mélissa et Brigitte qui offrent des ateliers de yoga/musique en français. Par de simples mouvements de yoga, Mélissa fait connaître cet art aux enfants avec Brigitte qui ajoute une touche musicale. Des instruments de percussion, comme une tambourine ou le bâton de pluie, tantôt joué par Brigitte, mais aussi par les enfants, viennent donner une touche particulière et intime à cet atelier.

Nouveau comité

Cette année, cinq élèves des écoles secondaires de Vanier, F.-H.-Collins et de l'Académie Parhémie s'impliquent dans l'organisation de l'événement Secondaire en spectacle. Mary Londero, notre ambassadrice de Français pour l'avenir (à gauche sur la photo) aura la chance de travailler avec Anna, Larissa, Alex et Vincent pour préparer un spectacle varié et dynamique! Merci à ces jeunes pour leur implication.



Un loup-garou francophone à Pelly Crossing

À Pelly Crossing, Joanie, la monitrice de français des communautés, a initié les élèves des classes de 8^e à la 12^e année au jeu du Loup-garou, un jeu bien apprécié des jeunes. Intrigues et fous rires étaient au rendez-vous!



On cuisine en français à Ross River



Les élèves de Ross River ont participé à un atelier de cuisine avec Joanie, la monitrice de langue. Cette dernière les guidait en français tout au long de la confection de petits muffins au chocolat. Les élèves de la classe de Michelle (2^e, 3^e et 4^e années) se sont régalés!

Programmes en français

Santé

La luminothérapie : efficace pour la dépression hivernale?

Le Détecteur de rumeurs
— Agence Science-Pressé
www.sciencepresse.qc.ca

Manque d'énergie, trouble du sommeil, augmentation de l'appétit... Dans les pays nordiques comme le nôtre, environ 20 % de la population présente des symptômes de déprime saisonnière, aussi surnommée blues hivernal. Toutefois, pour 2 à 3 % de la population canadienne, cette déprime se présente sous une forme plus accentuée : la dépression saisonnière ou trouble affectif saisonnier. Une lampe de luminothérapie peut-elle aider autant les déprimés que les dépressifs saisonniers à retrouver le moral et l'énergie? Le Détecteur de rumeurs fait la lumière sur la question.

Déprime ou dépression saisonnière

La déprime saisonnière — souvent appelée blues de l'hiver — est donc une forme atténuée de la dépression saisonnière. « Dans les deux cas, ceux qui en souffrent ont une humeur dépressive, manquent d'énergie, dorment davantage et ont plus d'appétit », explique Marie-Pier Lavoie, psychologue au centre de santé ThéraVie. Toutefois, par l'intensité de ses symptômes, la dépression saisonnière se rapproche davantage de la dépression majeure. Elle est répertoriée dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux sous le terme trouble affectif saisonnier (TAS)*, à cause de son caractère cyclique. « Contrairement à la dépression majeure, le TAS apparaît lorsque les journées raccourcissent et disparaît au printemps. Pour un diagnostic, il faut aussi que la personne soit atteinte de ce trouble pendant au moins deux années », précise celle dont la thèse doctorale portait sur les effets de la luminothérapie sur la rétine.

Le manque de lumière en cause

C'est le psychiatre américain Norman Rosenthal qui a fait un lien entre le manque de luminosité et le TAS dans une étude publiée en 1984 sur la luminothérapie. « Même si la découverte date, on ne sait toujours pas précisément comment la lumière affecte notre humeur », indique Marie Dumont, professeure au département de psychiatrie à l'Université de Montréal. « Des études en imagerie cérébrale ont montré que les régions du cerveau impliquées dans nos capacités de concentration et d'attention, ainsi que dans la régulation de l'humeur, sont sensibles à la lumière. Une exposition à une source de lumière intense a donc la capacité d'influencer directement notre humeur et notre vigilance », explique M^{me} Dumont qui est aussi chercheuse au CIUSSS du Nord de l'île de Montréal.

On sait également que la luminosité a un impact sur notre horloge biologique et la production de certaines hormones. « L'horloge circadienne, qui régule notre cycle sommeil-veille, est influencée par des signaux environnementaux comme la lumière et l'obscurité. Ces signaux influencent aussi la

production de mélatonine — qui est l'hormone du sommeil — et de la sérotonine, qui joue un rôle important dans la régulation de l'humeur », élabore M^{me} Lavoie.

L'exposition quotidienne à une lumière intense stabiliserait donc le rythme circadien chez ceux qui souffrent de déprime saisonnière ou d'un TAS, en plus d'inhiber leur production de mélatonine et de stimuler leur production de sérotonine. « Généralement, elles ressentent des bienfaits après seulement quelques jours de luminothérapie, maximum une ou deux semaines. »

La luminothérapie : un traitement de première ligne

Pour que la luminothérapie soit efficace, il faut s'exposer à une lampe de 10000 lux quotidiennement, pendant au moins 30 minutes, idéalement dès le réveil. « On doit positionner la lampe à environ 40 ou 50 centimètres de soi et garder les yeux ouverts, puisque c'est l'effet de la lumière sur la rétine qui fonctionne », souligne madame Lavoie. Il n'est pas recommandé de regarder directement la lampe, on peut par exemple la mettre sur la table

pendant qu'on déjeune.

Chez les personnes atteintes de TAS, la luminothérapie est considérée comme un traitement de première ligne, au même titre que les antidépresseurs. Selon les résultats de deux méta-analyses rapportées dans la publication médicale *UpToDate*, la luminothérapie serait efficace chez 60 % des patients. « C'est un excellent traitement, avec un taux de succès similaire aux antidépresseurs. Il a aussi pour avantage de fonctionner rapidement », explique M^{me} Lavoie. Les effets secondaires, qui incluent des maux de tête, des nausées et de l'irritabilité, seraient aussi de courte durée. Chez certains patients atteints de TAS, il faudra combiner le traitement de luminothérapie avec des antidépresseurs et des consultations psychologiques.

Verdict

Si chaque année, vous manquez d'énergie et êtes déprimés presque tous les jours entre l'automne et le printemps, vous souffrez peut-être de déprime saisonnière ou d'un TAS. Dans les deux cas, l'utilisation quotidienne d'une lampe de luminothérapie de 10000 lux, pendant 30 minutes, pourrait s'avérer un traitement efficace. — Ève Beaudin

Pour en savoir plus :

Ce ne sont pas toutes les lampes qui conviennent au traitement de luminothérapie. La norme cliniquement reconnue est :

- une exposition à une source lumineuse de 10 000 lux (unité de mesure de l'intensité lumineuse);
- pendant 30 minutes par jour;
- idéalement le matin;
- à une distance de 40-50 centimètres.

Si vous utilisez une lampe de moins de 10 000 lux, il faudra revoir la durée de l'exposition en conséquence. Par exemple, pour une lampe de 5000 lux, on devra s'exposer durant 60 minutes.

Sortir à la lumière du jour peut aussi aider à soulager les symptômes du TAS. À titre d'exemple, l'intensité d'une journée nuageuse est de 2000 lux, et celle d'une journée ensoleillée est de 100 000 lux.

Lien vers l'article original
<http://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/detecteur-rumeurs/2018/01/17/luminotherapie-efficace-pour-depression-hivernale-vrai>

Non, le *Blue Monday* n'est pas le jour le plus déprimant de l'année!

Agence Science-Pressé

Ce lundi, 15 janvier, serait le « Blue Monday », une journée nommée ainsi parce qu'on aurait soi-disant démontré, statistiques à l'appui, qu'il s'agit du jour du plus grand nombre de dépressions de l'année. Or, c'est complètement faux! Derrière cette rumeur, il n'y a ni statistiques ni études... mais une belle campagne de relations publiques.

C'est en janvier 2005 que ce concept est apparu : d'après

une « formule mathématique » (somme des dettes d'après-Noël, température, salaire mensuel, motivation, etc.), élaborée par le psychologue Cliff Arnall, de l'Université de Cardiff, en Grande-Bretagne, le jour du « pic » annuel de déprime serait le 3^e lundi du mois de janvier! Jusqu'à ce que des journalistes révèlent qu'il s'agissait en réalité d'un travail financé par une agence de voyages, Sky Travel : une façon pour celle-ci de convaincre davantage de Britanniques de s'acheter des billets vers des des-

tinations soleil. Arnall n'était même pas officiellement professeur à l'Université de Cardiff.

Ce qui n'a pas empêché le concept, depuis, de rester en vie et de resurgir chaque année, telle une mauvaise herbe, notamment nourri par d'autres compagnies... qui pointent toutes « leur » journée de janvier comme étant « la vraie journée » du blues hivernal!

Pour en savoir plus :

- *Blue Monday : There is no such thing as 'the most depressing*

day of the year', *The Guardian*, 6 janvier 2014.

- *Blue Monday : Scientists have not really identified a particular date in January as being statistically the most depressing day of the year*, *Snopes*, 14 janvier 2015.

- *Le mythe du jour le plus déprimant de l'année*, *Science-Pressé*, 15 janvier 2014.

Lien vers l'article original
<http://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/2018/01/14/non-blue-monday-jour-plus-deprimant-année>

Vous arrivez au Yukon?

Accueil et orientation

Aide à l'emploi

Conseils pratiques >

Logement

Accès Internet



afy.yk.ca

668-2663, poste 223

Financé par : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada / Immigration, Refugees and Citizenship Canada

Sport et loisirs

Un seul francophone au départ de la Yukon Quest 2018



La concentration se lit sur le visage de Luc Tweddell.

Photo :
Scott Chesney

Kelly Tabuteau

A lors que la 35^e édition de la Yukon Quest sera lancée le 3 février prochain de Fairbanks, chiens, mushers et valets de chenil achèvent leurs préparatifs, avant de prendre le départ de cette grande aventure polaire s'étendant sur 1 600 kilomètres de paysages enneigés aussi beaux que sportivement complexes.

Luc Tweddell, Québécois d'origine et installé au Yukon depuis maintenant treize ans, sera le seul francophone à y prendre part cette année.

Tirer profit des deux premières participations...

À une semaine du départ, Luc Tweddell est plutôt serein :

les préparatifs sont bouclés, ses chiens et son matériel sont prêts, son état d'esprit est bon. Car, plus que de la logistique, ce type d'exploit nécessite une réelle préparation mentale que ses deux premières expériences lui ont appris à maîtriser : garder la tête froide (sans jeu de mots) pour composer avec la concurrence, l'ambiance environnante et les difficultés de la piste.

2009 — sa première course — a été plus qu'instructive : sans trop savoir à quoi s'attendre, ce soudeur de 42 ans a entraîné son équipe et son traîneau jusqu'à la ligne d'arrivée, terminant à la 14^e place.

En 2016, c'est un tout autre enseignement qu'il retire de sa course. Il se confie : « À mi-chemin, il ne me restait plus que sept chiens... alors que les

concurrents en avaient beaucoup plus. Et puis, j'ai réalisé que c'était finalement plus facile pour moi. J'allais plus vite, car mes chiens toujours en lice étaient heureux. » Il se classe alors 12^e de l'épreuve.

Un nouvel objectif

Après ces deux performances, Luc Tweddell se fixe un objectif plus haut. S'il ne court pas pour gagner, il a cependant un but bien précis : ramener avec lui le plus de chiens possible jusqu'à Whitehorse. Il y mettra toute son énergie : garder avec son équipe sa connexion actuelle et

sa complicité, et ce, tout le long du trajet; en les respectant et les « écoutant ».

Outre les leçons apprises, il puisera un autre avantage de sa participation de 2016 : la connais-

« C'est sans doute la dernière année où je peux concourir avant que mes filles ne soient assez âgées pour voler mes chiens et courir elles-mêmes! »

sance de la piste par certains de ses huskies d'Alaska qui prendront part à l'aventure et pourront ainsi former les petits nouveaux. Que ce soit le musher ou l'attelage, ils affectionneront certainement également le sens du trajet — Fairbanks/Whitehorse — avec la sensation de rentrer à la maison!

Cette passion, née il y a 24

ans en lisant des récits d'aventures arctiques en traîneau à chiens, Luc Tweddell a su la partager, et surtout la transmettre à sa famille, sa femme et ses deux filles, qui sont aujourd'hui une grande source de motivation à rejoindre le prochain point de contrôle.

Le musher répondait avec humour à la question de l'organisation de la Yukon Quest sur la raison de son inscription : « C'est sans doute la dernière année où je peux concourir avant que mes filles ne soient assez âgées pour voler mes chiens et courir elles-mêmes! »

Et d'ajouter : « Tous les trois, nous participons à la plupart des courses locales. » La relève semble donc tout assurée et on n'a sûrement pas fini d'entendre parler de la famille Tweddell! ■

Astronomie

On a perdu un satellite, mais il ne faut pas le dire

Agence Science-Pressé
(www.sciencepresse.qc.ca)

La compagnie SpaceX a lancé dimanche soir sa première fusée de l'année. Elle devait

mettre en orbite quelque chose. On ignore quoi, mais ça s'est mal passé.

Tout ce que les experts savaient avant le lancement, c'est que la mission portait le nom de code « Zuma », que le satellite avait été

construit par la firme Northrop Grumman, dont le client était « le gouvernement américain ». Et c'est tout. Personne n'aurait entendu parler de ce qui était possiblement un satellite-espion



Aidez-nous à dessiner la carte électorale en vue des prochaines élections

Des audiences publiques auront lieu au cours desquelles vous êtes invités à vous prononcer sur les propositions relatives aux circonscriptions électorales du Yukon.

La Commission de délimitation des circonscriptions électorales a fait des propositions provisoires quant aux circonscriptions à établir en vue des deux prochaines élections générales. Le découpage électoral vous concerne : il détermine les collectivités et les quartiers qui seront représentés par votre député.

Vous pouvez exprimer votre opinion à l'une des audiences publiques suivantes :

LIEU	DATE	HEURE
Teslin : Complexe récréatif (salle de loisirs)	Le jeudi 8 février	de midi à 14 h
Marsh Lake : Centre communautaire		de 18 h à 20 h
Carcross : École Ghùch-Tlà (cafétéria)	Le vendredi 9 février	de midi à 14 h
Tagish : Centre communautaire		de 17 h à 19 h
Mount Lorne : Centre communautaire	Le lundi 12 février	de midi à 14 h
Whitehorse : École secondaire de Porter Creek (cafétéria)		de 17 h 30 à 19 h 30

Veuillez communiquer avec la Commission d'ici le 1^{er} février si vous désirez que votre nom soit ajouté à la liste des personnes qui présenteront des commentaires.

Des audiences publiques auront lieu à Pelly Crossing, Mayo, Carmacks, Faro, Ross River et Watson Lake en mars. Consultez notre site Web pour les dates et lieux de ces audiences.

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos commentaires par écrit. On prendra en considération les commentaires reçus avant le 10 mars 2018 au moment de préparer les propositions définitives portant sur les circonscriptions électorales.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou un exemplaire imprimé du rapport intérimaire, visitez le site Web de la Commission au www.yukonboundaries.ca, ou communiquez avec elle par courriel, par télécopieur, par la poste ou par téléphone.

yukonboundaries.ca



Commission de délimitation des circonscriptions électorales du Yukon

Courriel : boundaries@electionsyukon.ca
Tél. : 456-6730 Téléc. : 393-6977
C.P. : 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Sans frais au Yukon : 1-855-967-8588

@yukonboundaries
facebook.com/yukonboundaries

La Commission indépendante et non partisane qui est chargée de revoir les limites actuelles des circonscriptions électorales et d'en proposer de nouvelles pour les années à venir.



Photo : SpaceX — Flickr

s'il avait été lancé, comme jadis, par une plus discrète fusée militaire. Mais dès lundi matin, les observateurs d'affaires spatiales bourdonnaient de rumeurs du fait que la compagnie SpaceX n'avait pas claironné que « sa » mission avait été un succès. Lundi soir, des journalistes écrivaient, sur la base de sources anonymes, que Zuma pourrait être « mort en orbite » après sa séparation d'avec la fusée Falcon 9. Certains affirment qu'il pourrait être déjà retombé dans l'océan, avec le deuxième étage de la fusée. Réagissant par courriel aux rumeurs, le directeur des opérations de SpaceX a affirmé laconiquement qu'après « analyse de toutes les données, Falcon 9 a tout fait correctement dimanche soir ».

Quelle qu'en soit la cause, l'incident a permis de rappeler que c'était tout de même le troisième contrat dit de « sécurité nationale » entre SpaceX — la compagnie créée par le milliardaire Elon Musk — et ce qu'on présume être le ministère américain de la Défense. Un signe de plus de la place croissante qu'est en train de prendre le secteur privé dans l'espace, si même ces lancements jadis ultra-secrets commencent à lui être confiés. En tout, ce sont plus de 30 lancements — rarement aussi secrets — que SpaceX serait censée accomplir cette année, contre un record de 18 l'an dernier.

Lien vers l'article original
<http://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/2018/01/12/perdu-satellite-ne-faut-dire>

GPS galactique

Agence Science-Pressé
(www.sciencepresse.qc.ca)

Naviguer dans l'espace grâce à des étoiles mourantes ? C'est le défi d'une expérience réalisée en novembre sur la station spatiale internationale — une expérience qui, si elle se transforme un jour en un appareil installé sur les engins spatiaux, pourrait donner au mot « GPS » une toute nouvelle signification.

Les étoiles en question sont des pulsars — des étoiles qui, approchant de la fin de leur vie, tournent extrêmement vite tout en émettant de puissants jets de radiations. Elles sont l'équivalent cosmique des phares de jadis pour les navires : une lumière qui

tourne, envoyant dans la direction du marin, à intervalles réguliers, un jet de lumière qui lui permet de s'orienter. Et c'est exactement le principe derrière l'expérience en question, Neutron Star Interior Composition Explorer : en mesurant les variations de jets d'au moins trois pulsars, il serait en théorie possible de trianguler notre position, avec une marge d'erreur d'à peine 5 kilomètres. L'agence spatiale chinoise avait mené une expérience similaire en 2016, et d'autres ingénieurs, européens et américains, explorent le concept, sur papier, depuis une vingtaine d'années.

Lien vers l'article original
<http://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/2018/01/18/gps-galactique>

Divertissement

Application ÉDUCATIVE PCS L'Espace



Mon engin spatial Développeur : URBN Pockets



6 à 8 ans



2,99 \$



Multilingue



Description : Une application bien illustrée qui permet de découvrir le quotidien des astronautes qui partent en mission dans l'espace. Une voix d'enfant explique différents aspects d'une mission dans l'espace : des vêtements à la sélection des astronautes, de la conception d'une fusée aux points historiques de l'exploration spatiale.

♥ Pourquoi on l'aime

- On adore comparer la taille des planètes du système solaire avec des fruits.
- Il y a même un petit simulateur de lancement de fusée qu'il faut contrôler, ce n'est pas si facile!
- On explore à notre rythme et on découvre chaque fois de nouvelles informations qu'on n'avait pas vues avant.
- On peut personnaliser notre habit d'astronaute en mettant le drapeau de notre pays dessus!
- On parle des astronautes, mais aussi des animaux qui sont allés (involontairement) dans l'espace.
- C'est une application qui convient très bien aux enfants, car les images sont belles, colorées et très douces.
- Une section accessible aux parents fournit une fiche d'activités de bricolage à faire pour accompagner son enfant plus loin dans la manipulation du thème.

Le système solaire avec le Professeur Astrocat



Développeur : Minilab Ltd



6 à 8 ans



4,79 \$



Multilingue



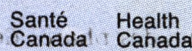
Distinction : Gagnant du prix Webby 2016 de la meilleure application pour les familles et les enfants

Description : Une application dynamique qui permet d'accompagner le professeur Astrocat et son assistant Astromousse dans une mission spatiale, à la découverte du système solaire. L'application couvre l'exploration des planètes du système solaire, la présence des satellites naturels et artificiels, le défi Jetpack, un jeu qui permet de valider les connaissances sur chaque planète et d'acquérir des badges d'exploration. Finalement, à mesure que l'enfant accumule les badges, des pièces techniques sont libérées pour la construction d'une fusée.

♥ Pourquoi on l'aime

- Les dessins sont vraiment beaux (un peu rétro) et la musique dynamique nous entraîne bien dans les aventures du professeur Astrocat.
- On peut tester nos connaissances (défi Jetpack) pour savoir si on a bien lu (ou écouté) les informations sur chaque nouvelle planète, ce qui nous permet d'obtenir notre badge d'exploration spatiale.
- On aime acquérir des connaissances pour construire notre fusée.
- On peut découvrir l'extérieur et l'intérieur des planètes de notre système solaire avec un volet « découverte » comme un rayon X de la planète.
- Les informations sont justes, bien présentées, complètes et faciles à retenir pour les enfants (comparaisons, illustrations, etc.).
- L'application est basée sur le livre à succès « Professeur Astrocat : Aux frontières de l'espace » par l'illustrateur Ben Newman et le physicien quantique D' Dominic Walliman.

Partenariat communauté en santé (PCS), 302, rue Strickland, Whitehorse.
668-2663, poste 800 pcsyukon@francosante.org



JEU N° 500

SUDOKU

		2	7					8
		1	8					9
4		5	1	2				7 3
				5	7			
			2		3			1
					8	3		9
1						4		7
7				9	6			
			4					8 5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 500

5	8	8	5	7	1	9	3	2
2	3	1	9	6	1	3	2	7
1	5	8	8	2	4	2	8	1
6	2	7	6	1	8	3	4	9
8	6	6	2	4	3	7	5	1
3	1	4	9	5	7	6	2	8
4	8	1	2	9	6	7	3	5
6	7	1	8	3	5	2	2	4
9	3	2	7	6	4	5	1	8

MOT CACHÉ

THÈME : LE PRINTEMPS
13 LETTRES

- | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|---|--|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------|--|--|--|---|
| A ANNÉE
ANNONCE
APPARAT
APPROCHE
ARRIVÉE
AUBE
AURORE | B BEAU
BOURGEOIN
BRUINE
BUT | C CALME
CHALEUR
CLIMAT
COULEUR | D DÉBÂCLE
DÉGEL
DOLIX
DURÉE | E ÉCLAT
ÉCLOSION
EMBACLE
EMBEILLIE
ENTRÉE
ESPOIR | F FEUILLE
FIÈVRE
FLEUR | G GLACE
GRIPPE | H HARMONIE
HÂTIF
HERBE | L LIEU
LUEUR
LUNE | M MARS
MATINÉE
MÉNAGE | N NAIS
NAISSANCE
NATURE
NÉBULEUX
NEIGE
NETTOYAGE
NOUVEAU
NUAGEUX | O ONDÉE
ORNER | P PÉRIODE
PLAISANT
PLUIE
PRÉCOCE | R RAMAGE
RAYON
REGAIN
RENOUVEAU
REVEIL
REVERDI
RHUME
ROSEE | S SAISON
SEMILLES
SEMENCE
SEVE
SOL
SOLEIL
TEMPÉRÉ | T TEMPS
TERRE
TIEDE
TIGE
VENUE
VERDURE
VIE |
|---|---|--|---|--|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------|--|--|--|---|

N	O	I	S	O	L	C	E	M	B	A	C	L	E	R	E	P	M	E	T
O	U	B	R	U	I	N	E	E	V	I	E	R	E	G	A	I	N	N	A
E	H	A	E	H	R	L	S	N	E	C	L	A	T	R	D	Y	A	A	R
G	A	U	G	E	U	P	E	A	R	X	C	E	U	R	U	S	O	N	A
R	R	R	N	E	O	M	E	G	N	U	A	O	E	R	I	T	O	N	P
U	M	R	R	I	U	R	E	E	E	O	B	V	U	A	O	U	A	O	P
O	O	T	R	I	V	X	B	U	T	D	E	F	L	L	V	R	O	N	A
B	N	U	A	E	V	U	O	N	E	R	D	P	I	E	E	N	E	C	P
E	I	A	I	M	L	E	P	H	E	E	C	E	A	T	D	U	E	E	P
A	E	F	I	E	I	N	E	E	U	R	V	U	E	E	A	E	R	L	R
U	H	P	U	S	O	L	R	R	E	U	R	E	E	S	H	U	U	O	
S	M	X	P	S	S	T	C	B	R	I	O	D	U	O	G	I	E	A	C
E	R	A	I	I	N	A	U	E	F	L	O	A	R	E	E	I	S	F	H
I	U	A	T	E	R	F	N	E	F	F	U	D	E	E	L	E	T	G	E
L	S	N	M	I	E	G	G	C	L	B	O	E	E	L	V	A	E	L	C
L	S	M	E	U	N	A	E	E	E	A	N	N	E	E	I	R	H	A	N
E	E	P	I	V	M	E	U	N	E	I	G	E	T	R	R	E	L	C	E
B	N	L	M	A	C	R	E	P	U	S	C	U	L	E	U	M	L	E	M
M	L	P	R	E	C	O	C	E	T	L	O	S	T	I	E	D	E	O	E
E	G	A	Y	O	T	T	E	N	A	I	S	E	L	L	I	A	M	E	S

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : RÉCHAUFFEMENT

Coup d'oeil



Photo : Thibaut Rondel

Fin janvier, les eaux du fleuve Yukon continuent de fumer, alors que les glaces ne parviennent pas à figer le courant.

Calendrier communautaire

27 janvier

■ **17 h 5** : Émission radiophonique *Rencontres* sur les ondes de CBC North 94,5 FM et Radio-Canada au 102,1 FM. Animation : Loïk Langlois-Leclerc. **Rens.** : micro.afy.yk.ca

Animation : Angélique Bernard. **Rens.** : micro.afy.yk.ca

28 janvier

■ **13 h** : Activités pour souligner la Journée de l'alphabétisation familiale. Parc Shipyards. **Rens.** : pbrennan@afy.yk.ca

29 janvier

■ **10 h 10** : Messe catholique en français tous les dimanches à la cathédrale Sacré-Cœur, coin 4^e Ave. et rue Steele. Officiant : père Marc Lalonde. **Rens.** : 393-4791.

30 janvier

■ **18 h 15** : Art culinaire en pyjama. Activité gratuite pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Centre d'alphabétisation familiale au 2^e étage du Centre des Jeux du Canada. **Rens.** : genevieve.tremblay@yesnet.yk.ca

31 janv.

■ **19 h** : Café des voix. En vedette, Elaine Schiman, Coralie Langevin et Lillian Strauss. Café balzam. **Rens.** : (867) 456-8005.

2 février

■ **17 h** : Vernissage de l'exposition collective *Comportements humains*. Arts Underground. **Rens.** : afy.yk.ca

3 février

■ **17 h 5** : Émission radiophonique *Rencontres* sur les ondes de CBC North 94,5 FM et Radio-Canada au 102,1 FM.

3 février

■ **12 h à 17 h** : Atelier de cuisine collective. Coût : 40 \$ pour les membres des EssentiElles et 50 \$ pour les non-membres. Centre de la francophonie. **Rens.** : elles@lesessentielles.ca ou 668-2636

7 février

■ **12 h** : Midi-causerie en santé : les bienfaits de la pleine conscience sur la gestion des émotions. Centre de la francophonie. **Rens.** : pcsyukon@francosante.org

8 février

■ **12 h** : Midi-causerie Emploi ayant pour thème « Trajectoires professionnelles : faire des choix éclairés ». Centre de la francophonie. **Rens.** : afy.yk.ca

9 février

■ **10 h** : Présentation du film *Les affamés* de Robin Aubert au Available Light Film Festival. Centre des arts du Yukon. **Rens.** : (867) 667-8575

■ **18 h à 20 h 30** : Atelier d'art visuel avec l'artiste Maya Rosenberg : peindre des mandalas avec de la musique. Coût : 45 \$ pour les membres des EssentiElles et 65 \$ pour les non-membres. Centre de la francophonie. **Rens.** : elles@lesessentielles.ca ou 668-2636

10 février

■ **12 h** : Présentation du film *Les Rois Mongols* de Luc Picard au Available Light Film Festival. Centre des arts du Yukon. **Rens.** : (867) 667-8575

Petites annonces

■ Vous aimeriez avoir votre bureau au Centre de la francophonie (302, rue Strickland) ou vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé? C'est le moment de saisir l'occasion puisque trois espaces (de 200 à 244 pieds carrés) sont disponibles à partir du 1^{er} février. 867 668-2663, poste 550, sify@afy.yk.ca

■ Suivez les cours en ligne du programme Retraite Action et apprenez-en davantage sur une foule de sujets. Les cours de la programmation d'hiver portent sur le musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg et la place du mouvement impressionniste dans l'histoire de l'art. Visitez le site Web national.retraiteaction.ca pour accéder gratuitement aux cours.

Annoncer ►►

pub@aurorboreale.ca

CELI REER REE... Confus? Parlons-en.

Où placer votre argent? Nous vous aiderons à clarifier vos décisions.



Davy Joly – Directeur de Division
Services Financiers Groupe Investors Inc.
(867) 334-4771

Permis d'assurance parrainé par La Great-West, compagnie d'assurance-vie



JOURNÉE DE L'ALPHABÉTISATION FAMILIALE

Dimanche 28 janvier 2018 13 h à 16 h au parc SHIPYARDS

MUSIQUE! BRICOLAGES! COLLATIONS! TROTTINETTE À NEIGE! CHIENS-CHAUDS RÔTIS SUR LE FEU!

Événement familial gratuit. Bienvenue à tous et à toutes!

Activités à l'intérieur et à l'extérieur. Habillez vous chaudement!

Apportez votre luge et vos patins si vous le voulez.

L'enfant doit être accompagné d'un adulte.

